



Plan ministériel de Parcs Canada de 2022-2023



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée

par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2022

N° de catalogue : R61-103F-PDF

ISSN 2371-784X

Table des matières

De la part du ministre.....	1
De la part du Président et directeur général.....	3
Aperçu de nos plans.....	5
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques	9
Services internes : résultats prévus	39
Dépenses et ressources humaines prévues.....	44
Dépenses prévues	44
Ressources humaines prévues	46
Budget des dépenses par crédit	47
État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.....	47
Renseignements ministériels.....	48
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	48
Contexte opérationnel.....	48
Cadre de présentation de rapports	49
Renseignements connexes sur les répertoires des programmes	49
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	49
Dépenses fiscales fédérales.....	49
Coordonnées de l'organisation	50
Annexe : définitions	51
Notes en fin d'ouvrage	55

De la part du ministre

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, je suis heureux de présenter le Plan ministériel de 2022-2023 pour l'Agence. Ce plan fournit aux parlementaires et à la population canadienne de l'information sur le travail de Parcs Canada et sur les résultats que l'Agence prévoit réaliser au cours de la prochaine année.

Grâce à la réalisation de ces engagements, nous protégerons et restaurerons le patrimoine culturel et naturel du Canada, poursuivrons d'importants projets d'infrastructure, permettrons aux gens de se rapprocher de ces endroits incroyables et ferons progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Le réseau d'aires protégées du Canada joue un rôle important dans l'atténuation des effets du changement climatique et pour la protection et la restauration d'écosystèmes sains et résilients. Il contribue également au rétablissement des espèces en péril. Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger le patrimoine naturel du Canada et à conserver 25 % des terres et des eaux intérieures et 25 % des zones marines et côtières d'ici 2025, pour atteindre 30 % de chacune de ces zones d'ici 2030. Ces objectifs seront atteints grâce à la collaboration avec les peuples autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à créer 10 nouveaux parcs nationaux et 10 nouvelles aires marines nationales de conservation (AMNC) au cours des cinq prochaines années, en travaillant avec les communautés autochtones sur des accords de cogestion de ces parcs nationaux et ces AMNC. De plus, nous nous sommes engagés à désigner 15 nouveaux parcs urbains d'ici 2030 afin que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à des espaces verts.

À l'appui de ces engagements, Parcs Canada continuera de faire avancer la création de nouveaux parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans l'Okanagan-Sud-Similkameen, l'Est de la baie James, les Îles-de-la-Madeleine et Pituamkek (île Hog et dunes Sandhills), entre autres. De plus, l'Agence travaillera en collaboration avec les municipalités, les provinces, les partenaires autochtones et les principaux intervenants afin d'élaborer une nouvelle politique et une conception de programme pour la création d'un réseau de parcs urbains nationaux dans tout le Canada.

Les lieux administrés par Parcs Canada permettent aux Canadiens et Canadiennes d'en apprendre davantage sur le patrimoine diversifié de la nation, notamment sur l'histoire, la culture et la contribution des peuples autochtones. Je m'engage à renforcer le rôle que joue Parcs Canada en veillant à ce que les Canadiens et Canadiennes aient l'occasion d'en apprendre davantage sur notre histoire commune grâce à des programmes qui intègrent différentes perspectives et offrent un aperçu complet et équilibré du passé.

Parcs Canada continuera à mettre en œuvre *Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux (2019)*, une approche de l'histoire et de la commémoration à Parcs Canada qui incite les peuples autochtones et les diverses communautés à raconter leurs histoires afin que les histoires communiquées dans ces lieux patrimoniaux correspondent à la diversité du Canada.



En outre, en tant que ministre responsable de Parcs Canada, je présenterai un projet de loi complet visant à protéger les lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral et à fournir une orientation plus claire sur la désignation et la conservation de ces trésors nationaux.

Comme l'indique ma lettre de mandat ministériel, le gouvernement du Canada travaillera en partenariat avec les peuples autochtones pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La réconciliation avec les peuples autochtones est une priorité de l'Agence Parcs Canada, et s'observe dans toutes les autres priorités. Les cultures et les identités des peuples autochtones sont enracinées dans la terre et le fait d'honorer les liens avec le lieu est un élément important pour les actions et les résultats liés à la réconciliation.

L'Agence s'engage à prendre des décisions d'investissement qui donnent la priorité à la durabilité et à l'adaptabilité de ses actifs et à veiller à ce que les principales priorités du gouvernement, notamment l'accessibilité, l'inclusivité, la réconciliation avec les peuples autochtones, la réduction des gaz à effet de serre et la résilience aux changements climatiques, soient intégrées. Grâce à ces investissements, Parcs Canada protégera et préservera les trésors nationaux du Canada tout en soutenant les économies locales et en stimulant la croissance du secteur touristique.

Les lieux gérés par Parcs Canada offrent aux Canadiens et Canadiennes, en particulier aux jeunes, la possibilité de faire l'expérience du plein air et d'en apprendre davantage sur notre environnement et notre histoire. L'Agence travaillera avec une vaste gamme de partenaires locaux et régionaux pour offrir des services et des expériences aux visiteurs, ainsi que pour initier les Canadiens et Canadiennes à une fréquentation sécuritaire des lieux naturels, culturels et historiques grâce à des initiatives populaires comme l'Initiation au camping.

Qu'il s'agisse d'en apprendre davantage sur la science et la conservation, de découvrir l'histoire et la culture des Autochtones ou de visiter des joyaux cachés, j'incite les Canadiens et Canadiennes à nous joindre et à découvrir tout ce que Parcs Canada et ses partenaires ont à offrir.

Original signé par

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

De la part du Président et directeur général

À titre de président et directeur général de Parcs Canada, je suis ravi de me joindre au ministre Guibeault pour vous présenter le Plan ministériel de 2022-2023 pour l'Agence.

Alors que le monde continue à prendre des mesures pour limiter la propagation de la COVID-19, les avantages pour la santé et le bien-être de passer du temps dans la nature et d'être en plein air sont plus importants que jamais.

Dans l'exécution de son mandat, Parcs Canada est honoré de collaborer avec des partenaires autochtones, des résidents et des intervenants locaux et régionaux, des visiteurs d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'avec des personnes et des parties intéressées de partout au pays.



Les terres, les glaces et les eaux sur lesquelles nous vivons et travaillons, et dont nous prenons soin sont les territoires traditionnels, les terres ancestrales et les terres visées par des traités des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Parcs Canada est déterminé à développer un système de lieux du patrimoine national qui reconnaît et souligne les contributions des peuples autochtones, leur histoire et leurs cultures, ainsi que la relation spéciale que les peuples autochtones entretiennent avec ces terres, ces glaces et ces eaux traditionnelles.

Parcs Canada s'efforce d'honorer les liens autochtones en travaillant avec les peuples autochtones pour soutenir la poursuite ou le renouvellement des pratiques sur les terres, les eaux et les glaces dont les peuples autochtones ont la garde depuis des temps immémoriaux. En outre, grâce à un engagement continu, l'Agence continuera de privilégier la collaboration avec les communautés autochtones en ce qui concerne la gestion, le soin et la manipulation des collections d'artefacts, notamment en améliorant l'accès aux objets autochtones.

En établissant ses plans pour 2022-2023 et au-delà, Parcs Canada s'efforcera d'améliorer continuellement ses services aux Canadiens et Canadiennes et d'éliminer les obstacles à l'utilisation et à l'appréciation des aires patrimoniales naturelles et culturelles. À l'appui des engagements du gouvernement du Canada, l'inclusion et l'accessibilité seront des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation de services et d'expériences pour les visiteurs, afin que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation soient accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes. Ce faisant, Parcs Canada contribuera à ce qu'un plus grand nombre de personnes aient l'occasion de découvrir notre patrimoine commun et de faire l'expérience du plein air.

En tant que pierres angulaires de l'industrie touristique canadienne, Parcs Canada s'engage à offrir aux visiteurs des expériences de grande qualité et significatives dans tout le pays par l'entremise des lieux dont il a la gestion. Parcs Canada poursuivra l'élaboration d'un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de son infrastructure en vue d'obtenir des fonds d'immobilisation pour mieux gérer les biens patrimoniaux, touristiques, fluviaux et routiers et appuyer la prestation de programmes et de services à long terme. Alors que le Canada continue de relever les défis posés par la COVID-19, Parcs Canada fera partie intégrante du soutien au tourisme au Canada en collaborant avec l'industrie touristique et en participant au rétablissement du secteur après les répercussions de la pandémie mondiale.

À l'interne, l'équité en milieu de travail, l'accessibilité, l'inclusion et la diversité sont les principales priorités de Parcs Canada. Dans le but de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et

de promouvoir l'inclusion et l'équité, l'Agence mettra en œuvre une stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion qui établira de nouvelles actions et activités clés qui favoriseront une culture d'inclusion pour tous les employés. S'appuyant sur les réalisations antérieures, la stratégie permettra d'accroître la représentation dans l'embauche, les nominations et le développement du leadership, dans le cadre de l'inclusion du lieu de travail et à l'appui de la stratégie antiraciste du Canada pour 2019-2022.

Parcs Canada s'est engagé à instaurer une culture de l'innovation à l'échelle de l'Agence afin de s'assurer que ses régimes de gestion des biens, des finances, des investissements et des projets sont solides et efficaces pour appuyer la prestation des programmes aux Canadiens et Canadiennes. Conformément à l'engagement du gouvernement à l'égard des résultats, de la transparence et de la responsabilité envers les Canadiens et Canadiennes, Parcs Canada continuera de trouver des moyens de relever les défis persistants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens et Canadiennes, tant dans ses activités que dans ses services internes.

Le réseau d'aires protégées du Canada joue un rôle important pour aider à l'atténuation des effets du changement climatique en protégeant et en restaurant des écosystèmes sains et résilients. Parcs Canada est un chef de file reconnu en matière de conservation et prend des mesures pour protéger les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation et contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Forte de ce succès et guidée par l'engagement du gouvernement du Canada à écologiser les opérations gouvernementales, l'Agence a l'intention de faire des progrès importants dans la transition vers des biens immobiliers, des parcs de véhicules, des services et des activités à faible émission de carbone, durables et résilients au changement climatique.

Alors que nous établissons nos plans pour 2022-2023, je réfléchis à la fierté que j'éprouve à l'égard du rôle important que les membres de l'équipe de Parcs Canada continuent de jouer dans notre service aux Canadiens et Canadiennes, notamment en offrant aux visiteurs la possibilité de découvrir le patrimoine naturel et culturel tout en restant en santé et en sécurité.

Nous sommes impatients d'accueillir les Canadiens et Canadiennes pour qu'ils découvrent les incroyables lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada et qu'ils en apprennent davantage sur l'environnement et la riche histoire du pays.

Original signé par

Ron Hallman

Président et directeur général, Agence Parcs Canada

Aperçu de nos plans

Protection du patrimoine naturel

Parcs Canada appuiera le mandat du ministre qui consiste à conserver 25 pour cent des terres et 25 pour cent des océans du Canada d'ici 2025, en travaillant à l'atteinte de 30 pour cent de chacun de ces volets d'ici 2030.

L'Agence continuera à faire progresser l'engagement du gouvernement du Canada de conserver la biodiversité à long terme des aires protégées, notamment en travaillant en partenariat pour améliorer la connectivité des parcs nationaux avec un ensemble environnemental plus vaste, pour accroître l'utilisation de la science et des connaissances afin d'éclairer la prise de décisions en matière de conservation et pour contribuer à la protection des espèces en péril. L'Agence poursuivra ses efforts en vue d'établir des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation et désigner des parcs urbains nationaux.

Parcs Canada jouera un rôle clé dans la priorité gouvernementale de lutte contre les changements climatiques, de protection de l'environnement et de préservation du patrimoine naturel du Canada. L'Agence prendra des mesures concrètes pour préserver la biodiversité et renforcer la résilience des écosystèmes en réponse aux changements climatiques et à d'autres facteurs de stress. L'intégrité écologique restera la plus grande priorité dans toutes les décisions concernant les parcs nationaux.

Pour soutenir l'engagement et la priorité du gouvernement à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, l'Agence continuera de travailler pour reconnaître le leadership autochtone et adoptera des approches respectueuses menant à l'intégration des connaissances autochtones et des systèmes de savoir autochtone dans l'intendance des lieux du patrimoine naturel.

Parcs Canada renforcera son rôle de premier plan dans la conservation et la promotion du patrimoine naturel en s'assurant que les parcs nationaux du Canada restent une source de fierté nationale et puissent être appréciés par les générations actuelles et futures.

Protection du patrimoine culturel

Parcs Canada mettra en œuvre le *Cadre pour l'histoire et la commémoration*, une nouvelle approche de l'histoire et de la commémoration à Parcs Canada.

L'Agence invitera les peuples autochtones et les communautés en situation minoritaire à raconter leur histoire et faire en sorte que les récits communiqués dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada reflètent la diversité canadienne. Parcs Canada continuera à travailler avec des partenaires pour commémorer l'héritage des pensionnats.

Parcs Canada fera progresser l'engagement du ministre à élaborer une nouvelle loi pour assurer une protection efficace des lieux du patrimoine culturel appartenant au gouvernement fédéral et appuiera l'élaboration de directives plus claires sur la désignation et la préservation des lieux du patrimoine culturel national.

Les travaux se poursuivront pour l'achèvement de la nouvelle installation qui accueillera la majorité de la collection d'objets historiques et archéologiques dont Parcs Canada est responsable et qui sera logée dans un environnement sûr et contrôlé qui permettra non seulement la sauvegarde de cette collection nationale, mais assurera également son accessibilité aux Canadiens.

L'Agence continuera à travailler avec les peuples autochtones afin de faire progresser la gestion coopérative des lieux du patrimoine culturel et d'appuyer la priorité centrale du gouvernement en matière de réconciliation.

Parcs Canada déploiera également des efforts supplémentaires pour jouer un rôle de premier plan en matière de conservation et de promotion du patrimoine culturel et continuera à travailler pour s'assurer que les lieux historiques nationaux du Canada soient une source de fierté nationale et d'agrément pour les générations actuelles et futures.

Relations avec les peuples autochtones

La réconciliation avec les peuples autochtones est une priorité fondamentale de l'Agence Parcs Canada. L'Agence adopte une approche d'établissement de relations reconnaissant que les lieux patrimoniaux protégés sont situés sur des terres, des eaux et des glaces où les peuples autochtones vivent depuis des temps immémoriaux. Parcs Canada continuera à établir et entretenir des relations avec les partenaires autochtones qui mèneront à des résultats offrant des bénéfices mutuels.

Cette priorité est intégrée horizontalement dans toutes les autres priorités de l'Agence.

Rapprocher les Canadiens

Parcs Canada maintiendra son rôle de premier plan en matière de conservation et de promotion des lieux patrimoniaux pour s'assurer qu'ils restent une source de fierté nationale et d'agrément pour les Canadiens.

Parcs Canada fera de l'inclusivité et de l'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation de services et d'expériences afin de s'assurer que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation sont accessibles à tous les Canadiens.

Parcs Canada permettra également aux Canadiens de découvrir la nature et l'histoire dans leur collectivité et leur foyer grâce à des programmes de sensibilisation et de participation, des expériences numériques et des activités promotionnelles.

L'Agence travaillera avec une grande variété de partenaires locaux et régionaux pour offrir des services et des expériences de grande qualité aux visiteurs et pour initier les Canadiens à une fréquentation sécuritaire des lieux naturels, culturels et historiques grâce à des activités populaires comme l'Initiation au camping.

Pour soutenir la priorité fondamentale de réconciliation du gouvernement du Canada, Parcs Canada facilitera les connexions entre les peuples autochtones et les terres et eaux utilisés traditionnellement. L'Agence s'assurera également que les expériences et les programmes qu'elle propose comprennent une composante réservée aux partenaires autochtones qui souhaitent faire connaître leur culture et leurs traditions aux visiteurs. Cet espace permettra d'approfondir les connaissances sur le rôle fondamental des peuples autochtones dans notre pays.

En ces temps où le Canada relève les défis de la COVID-19, Parcs Canada continuera de soutenir le tourisme au Canada en travaillant avec l'industrie du tourisme et en participant à la relance de ce secteur qui se relèvera des impacts de la pandémie mondiale. Parcs Canada appuiera également le mandat du ministre de travailler avec le ministre du Tourisme à l'élaboration d'une stratégie nationale sur le tourisme en sentier.

Durabilité des biens

Parcs Canada continuera de mettre en œuvre des projets d'infrastructure pour effectuer les travaux reportés et améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures patrimoniales afin que les Canadiens puissent continuer d'accéder en toute sécurité aux lieux patrimoniaux protégés et que le patrimoine bâti soit protégé pour les générations à venir. Le financement des infrastructures étant réduit de manière importante après 2021-2022, l'Agence élabore un plan à long terme pour assurer la gestion et la durabilité de ses infrastructures en cherchant à assurer un financement à long terme des immobilisations. En établissant une source de financement durable, à long terme, l'Agence sera mieux placée pour gérer efficacement les immobilisations patrimoniales et touristiques, les voies navigables et les autoroutes et soutenir la prestation de programmes et de services à long terme.

Les décisions d'investissement de l'Agence sont prises en fonction de priorités visant à remettre ses biens en état, mais aussi à bâtir les biens et à les améliorer pour qu'ils reflètent les priorités fondamentales du gouvernement, notamment l'accessibilité, l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la résilience aux changements climatiques.

Notamment, guidée par l'engagement du gouvernement à écologiser les opérations gouvernementales, l'Agence poursuivra sa transition vers des biens immobiliers, des parcs de véhicules, des services et des activités à faibles émissions de carbone, durables et résilients aux changements climatiques.

Innovation opérationnelle

Pour soutenir l'engagement du gouvernement envers la population en matière de résultats, de transparence et de reddition de comptes, Parcs Canada examinera sa capacité, sa planification, sa gestion financière, ses processus opérationnels, ses systèmes et ses outils afin de s'assurer de posséder des outils robustes et des services internes efficaces et efficaces pour appuyer la prestation de ses programmes.

En s'appuyant sur les bases solides établies depuis qu'elle a lancé son important programme d'investissement dans les immobilisations en 2015, l'Agence mettra en œuvre un plan pluriannuel pour renforcer sa réceptivité à l'investissement. Ce plan permettra à l'Agence de continuer à soutenir les priorités gouvernementales tout en s'efforçant d'obtenir un financement prévisible à long terme pour la planification à long terme concernant ses biens.

Parcs Canada poursuivra la mise en œuvre d'un cadre modernisé des ressources humaines (RH) en veillant à mettre à jour, améliorer et simplifier les pratiques et les processus de RH, tout en mettant l'accent sur l'automatisation en vue d'innover et d'exceller.

Effectif, équité, accessibilité, inclusion et diversité, et mieux-être

Parcs Canada continue d'accorder la priorité à un environnement de travail positif et sain en favorisant la diversité et l'inclusion et une culture de sécurité et de collaboration.

Parcs Canada mettra en œuvre une Stratégie pour l'équité, la diversité et l'inclusion orientée sur la culture, la gestion des effectifs, le racisme systémique et l'élimination des obstacles. Cette stratégie est guidée par les priorités pangouvernementales, comme l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale, et intègre les plans d'action de l'Agence en matière d'équité en emploi, d'accessibilité et de langues officielles, tout en respectant ses obligations législatives.

Pour continuer à maintenir un environnement de travail sain, l'Agence veillera à la mise en œuvre intégrale de son plan d'action de gestion découlant de la plus récente vérification portant sur la santé et la sécurité au travail (SST). La santé et la sécurité des employés de Parcs Canada resteront une priorité. L'Agence maintiendra les plus hautes normes en matière de santé, sécurité et mieux-être, en ciblant particulièrement les défis liés à la pandémie de COVID-19, et restera active sur le terrain et dans les environnements de bureau.

L'Agence maintiendra un fort accent sur la non-tolérance du harcèlement et de la violence au travail. Ce volet s'ajoute au travail continu associé à la Stratégie de mieux-être au travail que l'Agence a adoptée et qui fait la promotion des ressources et des outils accessibles aux employés pour favoriser un lieu de travail sain et sûr sur le plan psychologique. Ces initiatives favorisent les discussions ouvertes à propos de la santé mentale et du mieux-être en général, tout en renforçant les capacités et en favorisant un changement de culture.

Pour de plus amples renseignements sur les plans de Parcs Canada, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent plan.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements sur les ressources et les résultats prévus de Parcs Canada pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Description

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités en collaborant avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

Résultats ministériels

En s'acquittant de sa responsabilité essentielle, Parcs Canada fera progresser trois résultats ministériels :

- Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.
- Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures
- La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel 1 : Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Priorité : Protection du patrimoine naturel

Établissement du patrimoine naturel

En 2022-2023, Parcs Canada appuiera l'engagement du gouvernement du Canada à protéger le patrimoine naturel du Canada et à conserver 25 pour cent des terres et 25 pour cent des océans du Canada d'ici 2025, en travaillant à atteindre 30 pour cent pour chacun d'ici 2030. L'Agence continuera d'accroître son réseau de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation afin d'apporter une contribution importante à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de conservation, de réconciliation avec les Autochtones et de développement économique rural. Pour appuyer ces objectifs, Parcs Canada :

- travaillera à l'établissement de nouveaux parcs nationaux et de réserves de parc national en négociant des accords pour les propositions dans la région du sud de l'Okanagan-Similkameen, dans la région intérieure sèche de la Colombie-Britannique et à Pitaweikek, dans le nord-est de l'Île-du-Prince-Édouard;
- déterminera et proposera d'autres sites à protéger en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones;

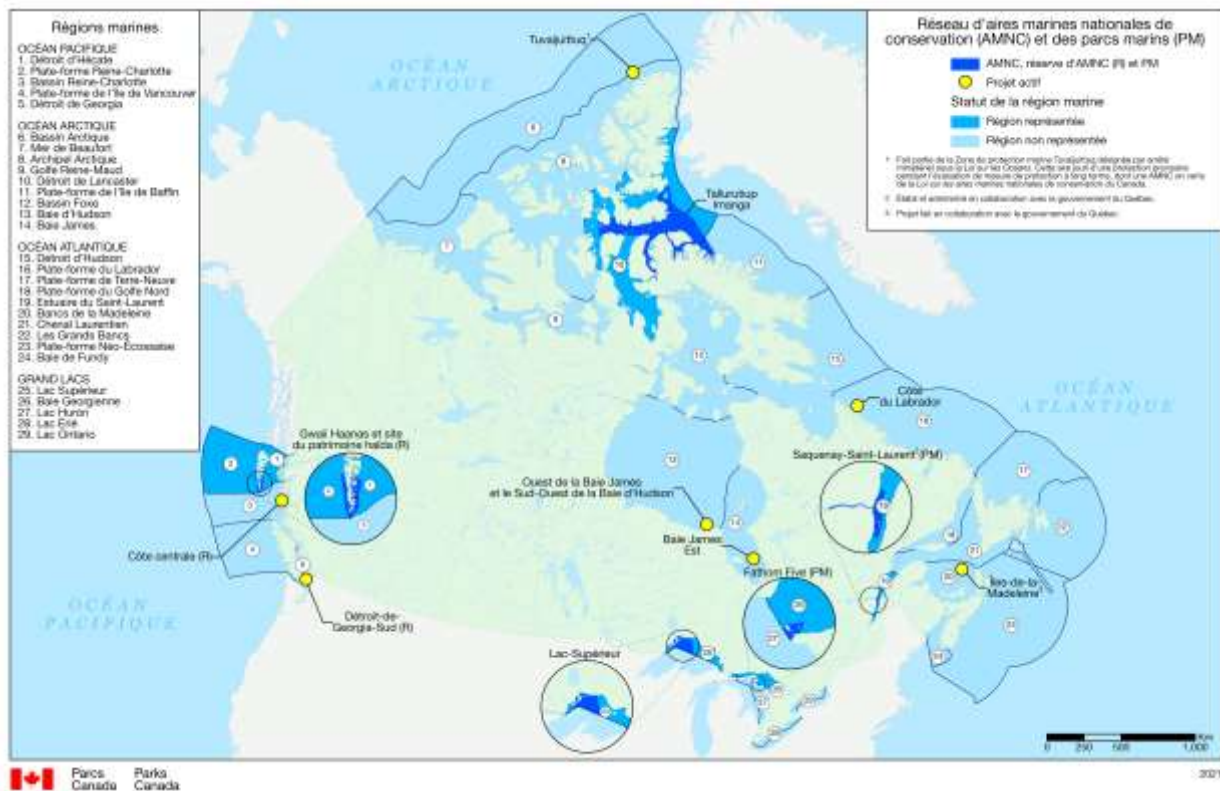


- continuera de promouvoir les évaluations de faisabilité, y compris les consultations avec les principaux partenaires, pour établir des aires marines nationales de conservation dans l'est de la baie James, aux îles de la Madeleine, dans le sud du détroit de Géorgie, dans le nord du Labrador, dans l'ouest de la baie James et le sud-ouest de la baie d'Hudson et sur la côte centrale de la Colombie-Britannique;
- collaborera avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones pour déterminer et établir d'autres sites, y compris des aires en eau douce comme les Grands Lacs, en vue de leur assurer une protection en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;

L'établissement d'un parc national de réserve à Pitouamkek (Hog Island Sandhills)

En août 2019, les gouvernements du Canada, de l'Île-du-Prince-Édouard et des Micmacs des Premières Nations de Lennox Island et d'Abegweit ont annoncé le lancement d'une évaluation de faisabilité pour l'établissement d'un parc national de réserve à Pitouamkek (Bee-doo-um-gek). Situé dans le nord-ouest de l'Île-du-Prince-Édouard (Epekwitk), ce lieu appelé, en langue micmaque, Pitouamkek, qui signifie « à la longue dune » et en anglais, Hog Island and the Sandhills, est riche du patrimoine historique des Micmacs.

Une nouvelle réserve de parc national offre l'occasion de renforcer la relation de nation à nation avec les Micmacs de l'Île-du-Prince-Édouard et contribuera à l'accroissement du réseau des aires protégées et conservées au Canada et à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces aires protégées contribuent à la sauvegarde de la biodiversité du Canada et offrent aux Canadiens des occasions de vivre des expériences en plein air, d'en apprendre sur l'environnement et de contribuer de manière significative à la protection et la conservation des écosystèmes canadiens les plus vulnérables.



- travaillera, en collaboration avec les municipalités, les provinces, les partenaires autochtones et les principaux intervenants, à élaborer une politique et un programme visant les parcs urbains nationaux afin de créer, à l'échelle du Canada, un réseau de parcs urbains nationaux qui protégera la nature, rapprochera les Canadiens de la nature et soutiendra la réconciliation avec les peuples autochtones;
- élaborera des critères fondés sur des données probantes pour repérer des sites candidats à la désignation comme corridor écologique, en partenariat avec des experts, des partenaires autochtones, les provinces et territoires et d'autres intervenants nationaux;

- mobilisera les gouvernements et les collectivités autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux et établira d'autres partenariats stratégiques avec des intervenants afin de repérer de nouveaux sites candidats pour en faire des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, afin d'entreprendre la mobilisation et les consultations nécessaires et de négocier les accords requis, notamment les accords de cogestion avec les gouvernements et collectivités autochtones, de sorte à atteindre ses objectifs de 2025.

Parc national, zone marine et côtière	Mesures à prendre en 2022-2023	Partenaires
Réserve de parc national de l'Okanagan-Sud-Similkameen Sud-est de la Colombie-Britannique	Faire progresser la négociation d'un accord d'établissement fédéral-provincial-Premières Nations qui confirmera les limites définitives, les investissements fédéraux et l'approche de gouvernance pour la gestion de la réserve de parc national.	Gouvernement de la Colombie-Britannique et Premières Nations Syilx
Réserve de parc national Pituamkek Région de la plaine des Maritimes (rive nord de l'Île-du-Prince-Édouard)	Lancer les négociations officielles en vue d'une entente d'établissement d'une réserve de parc national qui, entre autres, confirmera les limites définitives, les investissements fédéraux et une approche de gouvernance pour la gestion de la réserve de parc national.	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et l'Epekwitk Assembly of Councils, L'nuey, Relations Couronne-Autochtones Canada
Aire marine nationale de conservation proposée dans le bassin arctique Île Ellesmere au Nunavut – Tuvaijuittuq	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité.	Ministère des Pêches et des Océans, gouvernement du Nunavut et Qikiqtani Inuit Association
Réserve d'aire marine nationale de conservation proposée dans le sud du détroit de Georgia Détroit de Georgia en Colombie-Britannique	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité.	Gouvernement de la Colombie-Britannique, Premières Nations et intervenants locaux
Aire marine nationale de conservation proposée adjacente aux îles de la Madeleine Sud du golfe du Saint-Laurent	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité.	Gouvernement du Québec, Premières Nations et collectivités locales
Aire marine nationale de conservation proposée dans la baie James Est de la baie James au large du Québec	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité.	Gouvernement de la Nation crie, gouvernement du Nunavut et gouvernement du Québec
Aire marine nationale de conservation proposée au large des montagnes Torngat Nord du Labrador	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité.	Gouvernement du Nunatsiavut, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et Société Makivik

Aire marine nationale de conservation proposée dans la réserve Côte centrale de la Colombie-Britannique	Lancer des travaux portant sur une nouvelle évaluation de faisabilité en collaboration avec les Premières Nations de la côte centrale conformément à un protocole d'entente signé en août 2019.	Quatre Premières Nations de la côte centrale et gouvernement de la Colombie-Britannique
Aires marines nationales de conservation proposées Ouest de la baie James et sud-ouest de la baie d'Hudson au large de l'Ontario	Lancer des travaux portant sur une nouvelle évaluation de faisabilité en collaboration avec le Conseil Mushkegowuk conformément à un protocole d'entente signé en août 2019.	Conseil Mushkegowuk, gouvernement de l'Ontario

Conservation du patrimoine naturel

Les parcs nationaux sont des lieux magnifiques et inspirants qui protègent des exemples d'importance nationale des écosystèmes du Canada. Le mandat de Parcs Canada et sa principale priorité sont de maintenir ou d'améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux au moyen de la protection et du rétablissement des ressources naturelles, tout en permettant aux Canadiens et aux visiteurs internationaux d'en profiter et de les apprécier. L'Agence a réussi à maintenir ces objectifs intégrés depuis plus de 100 ans. Pour s'acquitter de cette responsabilité, en 2022-2023, Parcs Canada :

- poursuivra l'adoption d'une approche de conservation intégrée à l'échelle de l'ensemble environnemental en collaboration avec les partenaires autochtones et d'autres intervenants régionaux. L'Agence pourra ainsi renforcer la résilience de l'écosystème bâti en réponse aux changements climatiques. Par exemple, Parcs Canada assurera une gestion plus efficace des

Planifier ensemble le retour naturel des kuu/ku

Les kuu/ku (loutres de mer) retournent naturellement vers Haida Gwaii après plus d'un siècle d'absence des écosystèmes marins côtiers. Le savoir traditionnel et les archives archéologiques indiquent que les Haïdas ont coexisté avec les kuu/ku pendant des millénaires.

Le programme des pêches de la Nation haïda et les Gwaii Haanas mènent ce projet pour réapprendre à vivre avec les kuu/ku d'une manière respectueuse.

Il faudra plusieurs décennies pour que les kuu/ku grandissent et occupent l'ensemble de Haida Gwaii; par conséquent, le moment est propice à l'écoute, l'apprentissage et la préparation. Le savoir des autres collectivités autochtones et les lieux occupés par les loutres de mer aideront à établir des bases de connaissances et des modèles d'écosystème. Ainsi, les éventuels décideurs pourront compter sur des options de gestion façonnées par les collectivités de Haida Gwaii.

feux de forêt et améliorera la connectivité et l'intégration des lieux administrés par Parcs Canada dans l'ensemble environnemental élargi;

- continuera de moderniser les approches de conservation pour préserver le patrimoine naturel du Canada, notamment en travaillant avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis afin de soutenir les programmes de gardiens autochtones et d'établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones;
- continuera de surveiller et d'étudier les écosystèmes dans les parcs nationaux et concentrera ses efforts sur la compréhension des changements observés dans les écosystèmes et les renseignements recueillis permettant

d'éclairer les mesures de gestion prises par Parcs Canada pour améliorer les résultats de la conservation;

- mettra en œuvre des projets de conservation et de restauration qui sont conçus pour améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la durabilité écologique des aires marines nationales de conservation et rétablir les espèces en péril dans les lieux administrés par Parcs Canada;
- contribuera à la protection et au rétablissement des espèces en péril en protégeant l'habitat essentiel et en mettant en œuvre des mesures découlant de plans d'action nouveaux et existants, propres aux sites, pour plusieurs espèces, en collaboration avec des partenaires clés;
- élaborera un nouveau règlement pour appuyer la mise en œuvre de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* dans les aires marines nationales de conservation;
- continuera à travailler avec les autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et les principales organisations autochtones afin de finaliser la mise à jour de la Politique sur les aires marines nationales de conservation et d'élaborer des outils comme des normes de surveillance et de production de rapport pour gérer les aires marines nationales de conservation. La mise à jour de la politique et les nouveaux outils permettront à l'Agence de mieux comprendre l'état des aires marines nationales de conservation et de produire des rapports lui permettant de gérer ces aires de manière efficace et de contribuer à la conservation des océans et des Grands Lacs;
- continuera à gérer les conflits et la coexistence entre l'humain et la faune, la santé de la faune, les espèces hyper abondantes, les espèces invasives étrangères et les feux de forêt afin d'améliorer l'intégrité écologique et assurer la sécurité du public;
- continuera également à codiriger, avec l'Union internationale pour la conservation de la nature, l'initiative mondiale #NaturePourTous visant à inspirer l'amour, le soutien et l'action pour la préservation de la nature;
- adoptera les principes de justice réparatrice comme outil supplémentaire d'application de la loi pour les gardiens de parc afin d'appuyer la conservation des lieux administrés par Parcs Canada et la réconciliation avec les peuples autochtones;
- élaborera, en collaboration avec le Centre canadien des services climatiques, une série de résumés accessibles et propres aux sites décrivant l'évolution des conditions climatiques sur les lieux patrimoniaux dans l'ensemble du Canada et les impacts potentiels que les changements projetés peuvent causer;
- entreprendra et financera des recherches scientifiques pour soutenir un processus décisionnel fondé sur des données probantes pour la planification de la conservation et la gestion active;
- participera, à titre de partenaire fondateur, au Réseau de recherche pancanadien sur les parcs et les aires protégées, qui s'appuie sur la plateforme du Canadian Parks Collective for Innovation and Leadership. Établi en 2020, ce réseau reliera les chercheurs universitaires, les praticiens et d'autres intervenants en vue de renforcer les connaissances échangées sur les problèmes et les possibles solutions et d'augmenter la capacité du processus décisionnel fondé sur des données probantes visant les parcs et les aires protégées au Canada;

- tiendra, en collaboration avec Pêches et Océans Canada, la Société pour la nature et les parcs du Canada et d'autres partenaires, le cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5), à Vancouver du 2 au 8 septembre 2022. Ce congrès offrira au monde et au Canada une occasion importante d'évaluer les progrès réalisés en matière de conservation des océans, de célébrer nos réalisations remarquables et d'aider à tracer la voie vers de nouvelles cibles de conservation mondiales;
- soutiendra la protection du patrimoine naturel grâce à la cartographie de l'écosystème marin et à d'autres recherches scientifiques menées par le navire de recherche *David Thompson* dans les lieux du patrimoine naturel et du patrimoine culture de Parcs Canada, y compris les lieux ayant un lien direct pour les peuples autochtones.

Atlas du carbone de Parcs Canada

L'approche de Parcs Canada en matière de changements climatiques comprend la reconnaissance – et les efforts déployés de compréhension – du rôle des aires protégées comme solutions climatiques fondées sur le climat. Ces solutions sont orientées, notamment, sur la conservation du carbone stocké dans la végétation et les sols des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation.

En 2017, des scientifiques de Parcs Canada ont commencé des recherches, en collaboration avec le Service canadien des forêts et d'autres organisations, dans but d'élaborer la série de tableaux de l'Atlas du carbone de Parcs Canada. Chaque volume offre de nouvelles indications sur l'évolution temporelle des stocks de carbone et la dynamique des écosystèmes de la forêt, de la prairie, des tourbières et des côtes dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation au Canada.

En examinant et en améliorant les connaissances collectives sur la dynamique du carbone des écosystèmes terrestres et aquatiques, cette série vise à éclairer les pratiques de conservation et le processus décisionnel et à inspirer et éclairer l'élaboration de nouvelles approches de gestion active conçues pour aborder simultanément la double crise des changements climatiques et de la perte de la biodiversité.

Le premier volume de la série, l'Atlas du carbone forestier, sera publié en 2022. Le travail se poursuivra pendant l'exercice 2022-2023, portera sur les prochaines étapes et ciblera les écosystèmes des tourbières et des côtes.

Priorité : Relations avec les peuples autochtones

Depuis des temps immémoriaux, les peuples autochtones ont été les gardiens des terres, des eaux et des glaces qui forment la région maintenant appelée le Canada. Malgré un historique d'établissement de lieux patrimoniaux protégés au Canada qui, dans bon nombre d'endroits, a mené au déplacement des peuples autochtones et à la limitation de l'exercice de leurs droits et traditions liés au paysage, Parcs Canada souhaite rétablir les liens perdus aux territoires ancestraux et renforcer la gestion coopérative et collaborative des lieux protégés avec les partenaires autochtones. Pour appuyer ce résultat, en 2022-2023, Parcs Canada :

- continuera de réviser et de renouveler les normes, orientations et outils existants pour inclure les systèmes de savoir autochtone afin d'encourager la collaboration avec les détenteurs du savoir autochtone et de promouvoir la mobilisation véritable avec les partenaires autochtones en matière de conservation. Par exemple, Parcs Canada continuera à adopter une approche collaborative afin de mettre à jour le mandat, le rendement du programme et les critères de sélection de projets du Programme de conservation et de restauration;
- continuera à élaborer ou réviser les instruments politiques qui soutiennent l'exercice des droits et la mise en œuvre des usages et de l'intendance des lieux patrimoniaux par les peuples autochtones;
- continuera à mettre en œuvre les mesures de conservation clés du Plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, en collaboration avec les partenaires autochtones, les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants clés pour assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du parc national Wood Buffalo pour les générations futures.
- s'assurera que la science, la recherche et la gestion des connaissances soutiennent les mesures de planification de la conservation de Parcs Canada, font la promotion de communications réelles avec les Canadiens et favorisent de meilleures collaborations avec les peuples autochtones qui respectent les systèmes de connaissances autochtones et encourage les partenariats en matière de conservation;
- examinera, avec les partenaires autochtones, les possibles méthodes favorisant la création de parcs nationaux et aires marines nationales protégées et d'aires protégées autochtones communs ou contigus;

Travail menant au cadre proposé pour l'intendance autochtone

En 2022-2023, l'Agence Parcs Canada, en collaboration avec les partenaires autochtones, poursuivra le travail menant à un cadre d'intendance autochtone qui vise à soutenir la gestion et la gouvernance des aires protégées qui respectent les modes de connaissance autochtones et le leadership autochtone en matière d'intendance des terres, des eaux et de la glace.

Ce travail soutient l'engagement ministériel pris à la [Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada - Rapport et réponse](#)ⁱ d'élaborer un cadre proposé pour soutenir l'intendance autochtone des lieux patrimoniaux, par le biais de processus de collaboration et de dialogue. Il s'inscrit également dans la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

- continuera de promouvoir la gestion coopérative avec les peuples autochtones dans les lieux du patrimoine naturel en établissant de nouvelles structures de gestion coopérative ou en incorporant des rôles autochtones aux structures existantes afin d'appuyer l'intendance des lieux patrimoniaux, conformément aux processus de reconnaissance des droits et d'autodétermination et aux accords de réconciliation des droits;
- élaborera une orientation pour soutenir des approches d'intégration respectueuse des connaissances autochtones et des détenteurs du savoir autochtone dans le processus décisionnel et l'élaboration de programmes et de politiques. L'orientation reconnaîtra également la richesse des systèmes de savoir autochtone et soulignera les bénéfices associés à l'intégration de diverses perspectives aux plans local, régional et national. Elle comprendra des mesures de protection de la confidentialité et de mise en œuvre des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession;
- travaillera de façon créative avec les partenaires autochtones pour établir des relations plus solides et élaborer et mettre en œuvre conjointement des projets novateurs de conservation et d'expérience du visiteur;
- améliorera les négociations fondées sur les droits, en accordant la priorité aux accords opportuns et réalisables.

Plan d'action pour le site du patrimoine mondial de l'UNESCO du parc national Wood Buffalo

En 2022-2023, Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires autochtones, d'autres ministères du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants pour mettre en œuvre le Plan d'action pour les sites du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo. Ce plan, qui assurera le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du parc national Wood Buffalo pour les générations futures, a été élaboré et adopté en réponse aux récentes décisions du Comité du patrimoine mondial.

La mise en œuvre du Plan d'action renforcera la collaboration avec les peuples autochtones dans la gestion coopérative du parc. Parcs Canada continuera d'améliorer la capacité scientifique pour la gestion du parc, y compris la surveillance des écosystèmes et de la biodiversité dans le parc national Wood Buffalo, en particulier dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca, en collaboration avec des partenaires autochtones et gouvernementaux.

Les autres mesures comprennent notamment la collaboration avec tous les partenaires pour mieux comprendre le réseau hydrologique du delta des rivières de la Paix et Athabasca et prendre des mesures pour améliorer la gestion de l'hydrologie et du débit d'eau.

Grâce à ces mesures, à la collaboration continue de Parcs Canada avec les peuples autochtones et à l'utilisation des meilleures données scientifiques et connaissances autochtones disponibles pour éclairer le processus décisionnel, la valeur universelle exceptionnelle du parc national et site du patrimoine mondial Wood Buffalo sera maintenue pour les générations futures.

Résultat ministériel 2 : Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Priorité : Protection du patrimoine naturel

Désignation et commémoration du patrimoine culturel

Parcs Canada appuie la désignation et la commémoration du patrimoine culturel par le biais de programmes de reconnaissance officielle au palier national. Le patrimoine culturel peut comprendre la désignation des personnes, des lieux et des événements d'importance historique nationale, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des lieux de sépulture des premiers ministres, des sites canadiens du patrimoine mondial, des édifices fédéraux du patrimoine et des rivières du patrimoine canadien. En 2022-2023, Parcs Canada :

- continuera à mettre en œuvre le *Cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux* qui fait partie du Programme national de commémoration historique visant à promouvoir les objectifs du gouvernement du Canada d'encourager la diversité et l'inclusion. Le Cadre fournira une direction sur la présentation de l'histoire sur tous les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada et inclura l'élaboration d'outils et de ressources qui mettent en valeur une gamme complète de voix, de points de vue et d'expériences;
- poursuivra le travail de recherche de nouvelle désignation de personnes, de lieux et d'événements qui correspondent aux priorités stratégiques du *Cadre pour l'histoire et la commémoration* et veillera à maintenir les relations établies en 2021-2022 avec les collectivités pendant les ateliers organisés pour rechercher de nouvelles candidatures;
- poursuivra, par l'entremise de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), le travail amorcé pour aborder les controverses et les conflits découlant des commémorations existantes, conformément à l'annexe du *Cadre pour l'histoire et la commémoration*. Ce travail comprend notamment l'examen des désignations existantes en vue de faire, au cours des trois prochaines années, des progrès relativement au traitement des 205 désignations controversées nécessitant une intervention urgente;
- maintiendra des communications ouvertes et transparentes avec le public relativement à l'examen des désignations en s'assurant

Promouvoir la diversité et l'inclusion grâce au Programme national de commémoration historique

Dans le cadre du travail de l'Agence visant à diversifier et à encourager les nouvelles candidatures au Programme national de commémoration historique, le *Cadre pour l'histoire et la commémoration* définit quatre nouvelles priorités stratégiques pour l'histoire publique à Parcs Canada :

- Les histoires des peuples autochtones
- L'histoire de l'environnement
- La diversité
- Le Canada et le monde

Ces priorités appuient l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la réconciliation avec les peuples autochtones et reconnaissent l'évolution démographique du Canada et l'importance d'adopter une vue d'ensemble de l'histoire pour éclairer le dialogue public et promouvoir la diversité et l'inclusion.

L'Agence travaillera en vue de déterminer de nouvelles désignations qui reflètent ces priorités.

que les demandes du public sont traitées et que les résultats des examens sont affichés sur le site Web de la CLMHC;

- poursuivra la commémoration des désignations historiques nationales en procédant au dévoilement de plaques commémoratives et augmentera le nombre de lieux, de personnes et d'événements officiellement reconnus d'importance historique pour les Canadiens;
- fera la promotion de la connaissance du patrimoine historique et culturel du Canada auprès du public par le biais d'outils numériques et des médias sociaux.

Conservation du patrimoine culturel

Les ressources culturelles sont préservées grâce aux travaux de conservation menés sur les lieux historiques, dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada et dans les installations qui abritent la collection nationale des objets archéologiques et historiques du Canada. L'Agence s'assure que les ressources culturelles sont protégées et conservées et que leur valeur patrimoniale est communiquée pour que les générations actuelles et futures les comprennent, les apprécient et en profitent. Pour s'acquitter de cette responsabilité, en 2022-2023, Parcs Canada :

- travaillera pour présenter une proposition législative liée à la désignation des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale et visant la protection des lieux historiques fédéraux;
- protégera la valeur patrimoniale des ressources culturelles en continuant à offrir un soutien essentiel à l'archéologie et des conseils, notamment pour les projets financés par le Programme d'investissements fédéraux dans l'infrastructure;

Projet de consolidation de la collection de Parcs Canada

La construction de la nouvelle installation qui abritera les collections de Parcs Canada devrait être terminée en 2023. Les travaux se poursuivent pour l'achèvement de l'installation qui accueillera la majorité de la collection d'objets historiques et archéologiques dont Parcs Canada est responsable et qui sera logée dans un environnement sûr et contrôlé qui permettra non seulement la sauvegarde de cette collection nationale, mais assurera également son accessibilité aux Canadiens.

L'installation de 8 200 mètres carrés, située à Gatineau, au Québec, logera plus de 25 millions d'objets archéologiques et historiques dont Parcs Canada a la garde, pour assurer la préservation et la conservation durable et pérenne de la collection au bénéfice des générations futures.

La collection sera prise en charge par une équipe nationale de spécialistes, de curateurs et de conservateurs et sera gérée et entreposée adéquatement et facilement accessible. Parcs Canada pourra ainsi améliorer sa capacité à présenter aux Canadiens, les récits liés à ces objets de manière nouvelle et innovante.

La nouvelle installation contribuera également aux cibles d'écologisation de Parcs Canada en respectant les normes de construction écologiques durables et efficaces sur le plan énergétique. Pour y arriver, des matériaux recyclables sont utilisés, des mesures sont prises pour la conservation de l'eau, et les espaces de travail ouverts bénéficient d'une abondante lumière naturelle. L'aménagement paysager comportera des espèces indigènes et des bassins secs qui retiendront les eaux de pluie.

- mènera les recherches archéologiques continues sur le lieu historique national des Épaves-du-HMS *Erebus*-et-du HMS *Terror*;
- mettra en place le Système d'information de gestion des ressources culturelles pour faire la surveillance des objets archéologiques et historiques et des lieux du patrimoine culturel gérés par Parcs Canada. La migration des bases de données héritées a commencé en décembre 2021 et se poursuivra en 2023, alors que le nouveau système de gestion des données liées aux ressources culturelles sera progressivement implanté;
- fournira, conformément aux engagements pris en réponse à la Table ronde du ministre 2020, de l'aide financière pour soutenir la protection et la présentation de lieux patrimoniaux reconnus nationalement non administrés par le gouvernement fédéral par le biais du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux, géré par Parcs Canada. L'enveloppe des fonds disponibles sera doublée pour offrir un soutien supplémentaire aux lieux historiques gérés par le gouvernement du Canada;
- continuera à élaborer et examiner de nouveaux instruments politiques et outils et de la formation en matière de gestion des ressources culturelles, y compris la conservation des lieux historiques nationaux et du patrimoine bâti;
- offrira son appui et sa collaboration aux ministères gardiens responsables de la protection et de la conservation des propriétés fédérales patrimoniales;¹
- poursuivra la mise en œuvre de la stratégie internationale de Parcs Canada pour assurer le leadership de l'Agence au sein de la communauté mondiale du patrimoine naturel et culturel. Une approche évolutive a été élaborée pour tirer parti des partenariats, faire progresser les priorités internationales, améliorer la mise en œuvre des accords bilatéraux et multilatéraux et faire connaître les pratiques exemplaires;
- mènera le développement d'une série de balados relatant les récits du Canada, présentés au moyen des lieux historiques nationaux et des objets des collections de Parcs Canada.

Priorité : Relations avec les peuples autochtones

La culture et l'identité des peuples autochtones sont enracinées dans la terre, et le respect de leur connexion aux lieux est crucial pour faire progresser la réconciliation. Le Canada s'est engagé à instaurer un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui reconnaît et célèbre les contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones, leur histoire et leur culture, ainsi que leur relation particulière avec les terres, les eaux et les glaces ancestrales. Pour soutenir cet engagement, en 2022-2023, Parcs Canada :

¹ Une propriété fédérale patrimoniale est une propriété qui est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, un lieu historique national, un édifice fédéral du patrimoine, un phare patrimonial ou une gare ferroviaire patrimoniale sur le territoire domanial. Un site patrimonial autochtone, un environnement culturel, un site archéologique, un ouvrage technique ou un autre lieu reconnu officiellement pour sa valeur patrimoniale peut également correspondre à cette définition.

- établira, avec les intervenants nationaux, régionaux et locaux, ainsi qu'avec les gouvernements et les organisations autochtones, des partenariats innovateurs qui viendront améliorer les gains en matière de conservation du patrimoine naturel et culture;
- continuera, par le biais d'un engagement continu, à prioriser la collaboration avec les collectivités autochtones pour gérer les collections et préserver les objets archéologiques et historiques, et pour améliorer l'accès aux objets autochtones;
- inclura davantage de matériaux de construction, de techniques et de méthodes traditionnelles de construction dans le lexique du « patrimoine bâti » que Parcs Canada cherche à protéger et promouvoir; établira des partenariats avec des groupes participant déjà à la construction de structures autochtones dans plusieurs lieux gérés par Parcs Canada;

Archéologie collaborative dans le parc national et le lieu historique national Kejimikujik

Un modèle d'archéologie collaborative associant la Première Nation micmaque de la Nouvelle-Écosse et le parc national et lieu historique Kejimikujik permettra à Parcs Canada et à la Nation micmaque de cogérer l'évaluation archéologique, les travaux sur le terrain et les mesures d'atténuation du projet. Les Micmacs de la Nouvelle-Écosse ont reconnu cette approche comme une étape essentielle de la réconciliation.

- veillera à mettre en place une approche et un cadre juridique visant à protéger et présenter des exemples d'importance nationale du patrimoine culturel du Canada qui valoriseront les peuples autochtones grâce à l'ajout d'une représentation fondée sur la distinction à la CLMHC, ainsi qu'une plus grande contribution des peuples autochtones au patrimoine culturel et naturel du Canada;
- examinera et révisera le cahier des critères

de la CLMHC, au cours des trois prochains exercices, afin d'améliorer la compréhension du public et de mieux refléter l'histoire et les valeurs des peuples autochtones dans le Programme national de commémoration historique;

- examinera les désignations actuelles associées à l'histoire des pensionnats dans le Programme national de commémoration historique et continuera à soutenir les collectivités autochtones pour les nouvelles candidatures liées à l'histoire des pensionnats;
- continuera à réviser les politiques relatives au patrimoine culturel en tenant un dialogue continu avec les partenaires autochtones en poursuivant l'objectif de gestion et de présentation des ressources culturelles à Parcs Canada d'une manière respectant les valeurs patrimoniales, les approches d'intendance et les pratiques autochtones;
- continuera à offrir une aide financière au Centre national pour la vérité et la réconciliation à l'appui des subventions destinées aux commémorations à l'échelle de la collectivité et aux rassemblements qui sont liés à la désignation de 2020 du réseau des pensionnats comme événement historique national, en réponse à l'appel à l'action 79;
- continuera à travailler avec Relations Couronne-Autochtones, Patrimoine canadien et Services aux Autochtones Canada pour simplifier le soutien aux survivants des pensionnats et à leur collectivité lorsqu'ils font une demande financière au gouvernement fédéral pour les initiatives de commémoration;
- continuera à promouvoir la gestion coopérative avec les peuples autochtones dans les lieux du patrimoine culturel en établissant de nouvelles structures de gestion coopérative ou en incorporant des rôles autochtones aux structures existantes afin de soutenir l'intendance des lieux patrimoniaux, conformément aux processus de reconnaissance des droits et d'autodétermination et aux accords de réconciliation des droits;

- élaborera une orientation qui tient compte des connaissances autochtones et qui sollicite respectueusement la participation des détenteurs du savoir autochtone au processus décisionnel et à l'élaboration de programmes et de politiques. L'orientation reconnaîtra également la richesse des systèmes de savoir autochtone et soulignera les bénéfices de l'intégration de diverses perspectives aux plans local, régional et national. Elle comprendra des mesures de protection de la confidentialité et de mise en œuvre des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession;
- élaborera de nouveaux instruments politiques et règlements qui soutiennent l'exercice des droits et facilitent la mise en œuvre des usages et de l'intendance des lieux patrimoniaux par les peuples autochtones;
- améliorera les négociations fondées sur les droits qui priorisent des accords réalisables et mis en œuvre rapidement et qui sont soutenues de manière accrue par un environnement de travail numérique collaboratif et des outils renouvelés d'échange d'information.

Priorité : Durabilité des biens

En 2022-2023, Parcs Canada investira 21,2 millions de dollars dans certains projets visant le patrimoine culturel. Ces projets contribueront aux résultats ministériels et aux objectifs d'intégrité commémorative de l'Agence en préservant et en protégeant les sites d'importance historique nationale vitale pour les générations futures.

Au cours de la période du plan, Parcs Canada continuera de prioriser les investissements dans ses actifs du patrimoine culturel dans le but d'améliorer leur état, en fonction du contexte actuel de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de ces travaux, les professionnels en conservation du patrimoine de Parcs Canada continueront à protéger les ressources culturelles par le biais de projets d'infrastructure et feront des analyses d'impacts pour repérer et atténuer les menaces potentielles. De plus, l'Agence apportera des améliorations – si possible et en respectant le financement disponible – dans les domaines prioritaires de l'accessibilité, de l'inclusion, de la réconciliation avec les peuples autochtones, de la réduction des gaz à effet de serre et de la résilience aux changements climatiques.

En 2022-2023, Parcs Canada continuera à respecter les objectifs du plus important programme d'infrastructure de ses 110 ans d'histoire. Pour appuyer cette priorité, l'Agence :

- continuera d'améliorer l'état des actifs patrimoniaux sur les lieux patrimoniaux;
- offrira des formations et des ateliers pour bâtir le réseau des métiers du patrimoine de l'Agence – une initiative visant l'amélioration continue de la maintenance sur les lieux historiques nationaux partout au pays et un volet important de la conservation qui contribue à la protection des lieux du patrimoine culturel. Le réseau cherchera également à collaborer avec les écoles des métiers du patrimoine pour offrir des occasions d'apprentissage de qualité destinées à des étudiants et des jeunes entrant dans le domaine de la conservation du patrimoine.

- terminera la mise en œuvre du plan d'action élaboré en réponse au rapport du vérificateur général sur la conservation des propriétés fédérales, notamment la mise en œuvre des recommandations faites dans le cadre de l'examen de l'évaluation et des processus de conservation de l'Agence pour les édifices fédéraux du patrimoine.

Investir dans les biens patrimoniaux

Au cours de la période du plan, Parcs Canada investira dans plusieurs projets visant à protéger le patrimoine bâti du Canada. Voici quelques exemples de projets dignes de mention :

- Lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carleton (Saint John, Nouveau-Brunswick) : La phase 1 des travaux de restauration étant achevée, un programme de surveillance de la stabilité structurelle a été mis en place pour la tour, qui est un des points de repères culturels les plus importants du Nouveau-Brunswick.
- Lieu historique national Province House (Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard) : Les travaux de maçonnerie de la phase 2 sont presque terminés pour ce projet pluriannuel, situé au berceau de la Confédération, qui a été le siège de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard depuis 1847.
- Lieu historique national des Fortifications-de-Québec (Québec, Québec) : Le bastion des Ursulines, situé sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO, bénéficie d'un investissement de 11,5 millions de dollars et les travaux de réparation des côtés droit et gauche devraient être achevés à l'automne 2023.

Pour obtenir de plus amples renseignements et les objectifs liés spécifiquement à l'engagement de Parcs Canada et à la contribution aux objectifs d'écologisation du gouvernement fédéral, veuillez consulter la [Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence de 2020 à 2023](#).ⁱⁱ

Résultat ministériel 3 : La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.

Priorité : Rapprocher les Canadiens

Les lieux administrés par Parcs Canada sont une source de fierté pour tous les Canadiens. L'Agence est déterminée à faire en sorte que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation reflètent la diversité du Canada, sont accessibles et que les Canadiens peuvent participer à leur protection et les apprécier, maintenant et à l'avenir. Parcs Canada continuera à encourager la découverte et à faciliter l'appréciation des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, ainsi que la valeur de la conservation culturelle et naturelle du Canada.

Services aux visiteurs, expériences et promotions

Parcs Canada s'efforce continuellement d'améliorer ses services à la population canadienne et d'éliminer les obstacles à l'utilisation et à l'appréciation des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. L'Agence a adopté les principes d'inclusion et d'accessibilité pour orienter le développement et la prestation de ses services aux visiteurs et des expériences qu'elle offre. Pendant cette période de planification, Parcs Canada :

- concevra et offrira des services aux visiteurs et des expériences qui permettent d'accueillir tous les Canadiens ainsi que les visiteurs du monde entier dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation;

Expériences innovantes dans les lieux patrimoniaux nationaux

En 2022-2023, Parcs Canada lancera officiellement une nouvelle application de visite guidée qui sera disponible pour plusieurs lieux historiques nationaux et parcs nationaux.

Cette application mobile innovante permettra aux visiteurs d'explorer et de découvrir les lieux patrimoniaux nationaux spectaculaires du Canada grâce à une combinaison de contenu visuel et de contenu en réalité virtuelle.

- offrira aux visiteurs des expériences et des services plus inclusifs et accessibles dans les lieux patrimoniaux partout au pays;
- continuera à proposer des services, des expériences et des programmes de sensibilisation innovants aux Canadiens et aux visiteurs du monde entier;
- favorisera la participation des jeunes, des Canadiens vivant en zone urbaine, des jeunes familles, des Canadiens ayant une incapacité et des Canadiens de divers milieux afin qu'ils puissent apprécier les lieux protégés;
- facilitera la découverte, l'appréciation et la fréquentation d'un plus grand nombre de lieux

patrimoniaux nationaux, y compris les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation moins connus, ainsi que la fréquentation en basse saison (printemps, automne et hiver);

- gèrera les visites dans les destinations les plus fréquentées de Parcs Canada afin d'offrir des expériences de grande qualité aux visiteurs tout en encourageant les Canadiens et les visiteurs du monde entier à profiter de la gamme complète de destinations du réseau de Parcs Canada;

- s’efforcera d’améliorer continuellement les services numériques offerts à la population canadienne, y compris les outils de planification, les outils de transaction et les réservations en ligne, et de promouvoir une approche axée sur le numérique afin de mieux servir ses clients;
- investira dans l’expérience des visiteurs et les infrastructures pour offrir de manière durable une gamme variée d’expériences de qualité;
- offrira une expérience de marque intégrée et uniforme aux visiteurs de Parcs Canada et dans tous les canaux de communication de Parcs Canada.

Collaboration, participation et sensibilisation

Plus de 200 lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation accueillent chaque année des millions de visiteurs et offrent une gamme extraordinaire d’expériences culturelles, naturelles et récréatives. Parcs Canada permet aux Canadiens de découvrir la nature et l’histoire dans leur collectivité et leur foyer grâce à des programmes de sensibilisation et de participation, des expériences numériques et des activités promotionnelles. Le personnel de Parcs Canada collaborera avec une vaste gamme de partenaires locaux et régionaux pour offrir des services et des expériences aux visiteurs et pour permettre aux Canadiens d’apprécier en toute sécurité les lieux naturels, culturels et historiques dans le cadre d’initiatives populaires comme le programme d’Initiation au camping. Pour ce faire, en 2022-2023, Parcs Canada :

- rejoindra les Canadiens grâce à des programmes de sensibilisation communautaires et numériques, en faisant mieux connaître et apprécier les lieux protégés, notamment grâce au populaire programme d’Initiation au camping et aux programmes de sensibilisation en milieu urbain;
- travaillera avec des partenaires pour accroître conjointement le rayonnement des programmes de sensibilisation et d’engagement;
- renforcera et intégrera mieux les offres numériques de Parcs Canada à la population canadienne sur le site Web de l’Agence et dans tous les canaux de communication;
- travaillera avec un large éventail de partenaires locaux, régionaux et nationaux pour promouvoir l’appréciation de la nature, de l’histoire, de la culture et de la conservation;
- travaillera, de façon indépendante et en partenariat, pour employer des jeunes dans la prestation de programmes de sensibilisation et d’activités de participation afin de rapprocher davantage de Canadiens de la nature, de la culture et de l’histoire de notre pays;

Soutenir le rétablissement du secteur du tourisme au Canada
<p>À titre de plus grand fournisseur de services touristiques et important contributeur à l’économie locale, Parcs Canada collabore avec des partenaires pour aider à soutenir un rétablissement sûr et durable du secteur touristique.</p> <p>En 2022-2023, les initiatives ont permis une collaboration avec Destination Canada et Expedia visant à promouvoir la découverte et la fréquentation des destinations de Parcs Canada et des collectivités et entreprises avoisinantes. La plateforme Canada d’Expedia mettra en vedette la diversité des destinations de Parcs Canada, les offres de produits, les itinéraires régionaux et une vaste gamme d’expériences des visiteurs.</p>

- travaillera en collaboration avec les réseaux de parcs municipaux, régionaux, provinciaux et territoriaux sur des initiatives visant à promouvoir le lien avec la nature, la culture et l'histoire;
- collaborera avec des partenaires de l'industrie touristique pour aider à faire face aux répercussions et aux défis de la pandémie de COVID-19 et continuera à soutenir les stratégies nationales et régionales de rétablissement du tourisme et de développement des destinations.

Susciter la participation et la collaboration

Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation sont des destinations populaires auprès de millions de Canadiens et de visiteurs du monde entier. L'Agence Parcs Canada reconnaît le rôle que jouent ces lieux dans l'économie locale et le tourisme régional et national. Pendant la période visée par ce rapport, l'Agence :

- collaborera avec des partenaires de mise en marché de destinations, des partenaires de l'industrie touristique, ainsi que des exploitants d'entreprises touristiques pour encourager le tourisme national et international au Canada et promouvoir le tourisme dans les lieux patrimoniaux naturels et culturels;
- participera aux efforts nationaux et régionaux visant à soutenir le rétablissement du secteur du tourisme au Canada par le biais du développement de destination et de la mise en marché de destination;
- utilisera l'effet de levier des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation comme destinations nationales et internationales populaires afin d'aider à attirer les touristes dans les collectivités et les régions adjacentes aux lieux administrés par Parcs Canada.

Priorité : Relations avec les peuples autochtones

Pour Parcs Canada, aucune relation n'est plus importante sa relation avec les peuples autochtones. L'Agence collabore avec des centaines de collectivités et d'organismes autochtones à la gestion des lieux protégés, ainsi qu'à la prestation d'expériences aux visiteurs, aux activités de sensibilisation et de participation. Pendant cette période de planification, Parcs Canada :

- fera la promotion des occasions offertes aux peuples autochtones pour établir des liens significatifs avec leurs territoires ancestraux, notamment dans le cadre de projets de collaboration, d'accords ou de mécanismes qui soutiennent le leadership autochtone en matière d'intendance des terres, des eaux et des glaces dans les lieux administrés par Parcs Canada;
- contribuera à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en examinant et en élaborant les lois, les politiques et les pratiques opérationnelles qui soutiennent l'exercice des droits et des responsabilités des peuples autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada;
- collaborera avec les partenaires autochtones à la prestation d'expériences autochtones authentiques sur les lieux administrés par Parcs Canada et à la communication des récits,

des points de vue et de la culture autochtones aux Canadiens et aux visiteurs du monde entier;

- continuera à bâtir des relations avec les collectivités et les organismes en vue de soutenir les occasions d'emploi et d'acquisition de compétences offertes aux jeunes autochtones, aux jeunes ayant une incapacité et aux jeunes des communautés des minorités visibles.

Priorité : Durabilité des biens

En 2022-2023, Parcs Canada continuera à respecter les objectifs du plus important programme d'infrastructure de ses 110 ans d'histoire. Pendant cet exercice, l'Agence poursuivra les travaux visant ses biens contemporains tout en respectant les contraintes liées à la COVID-19.

L'Agence investira 20,1 millions de dollars dans certains projets clés pour appuyer ses biens contemporains d'expériences des visiteurs. Ces investissements, entre autres, soutiendront la priorité de Parcs Canada de rapprocher les Canadiens de leur patrimoine naturel et culturel et rehausseront la qualité de l'expérience des visiteurs en améliorant l'état de ces biens. Ils contribueront également à l'atteinte, par l'Agence, de ses objectifs d'écologisation et permettront d'atteindre ou de dépasser les normes fédérales en matière d'accessibilité et d'inclusion.

Investir dans l'infrastructure contemporaine des visiteurs

Parmi les exemples dignes de mention d'investissements visant à protéger l'infrastructure contemporaine du Canada, notons :

- Progrès important dans la construction d'un tout nouveau centre d'accueil au parc national du Gros-Morne, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- Nouveau terrain de camping le long du célèbre sentier Cabot Trail dans le parc national des Hautes terres du Cap-Breton, dont l'ouverture est prévue en 2022.

Pour obtenir de plus amples renseignements et les objectifs liés spécifiquement à l'engagement de Parcs Canada et à la contribution aux objectifs d'écologisation du gouvernement fédéral, veuillez consulter la [Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence de 2020 à 2023](#).ⁱⁱⁱ

Analyse comparative entre les sexes plus

À titre d'organisme de service du gouvernement fédéral, Parcs Canada cherche à adopter une approche inclusive lors de l'élaboration de politiques et de la mise en œuvre de programmes afin d'améliorer continuellement ses services aux Canadiens. L'Agence souhaite également éliminer les obstacles à l'utilisation et à l'appréciation des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada s'efforce de faire des principes d'inclusion et d'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation des services et des expériences offerts aux visiteurs.

En 2022-2023, l'Agence poursuivra l'application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) dans ses politiques et ses programmes. Les mesures prévues comprennent

- l'amélioration continue de l'application de l'ACS Plus au moyen de divers processus clés comme la planification de l'expérience des visiteurs et le développement de produit, l'établissement de partenariats stratégiques, la planification de la gestion et l'évaluation; les évaluations seront éclairées par le document du Secrétariat du Conseil du Trésor intitulé *Intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus dans l'évaluation : un guide d'introduction*^{iv};
- l'accroissement de la sensibilisation et l'élargissement de la connaissance de l'ACS Plus des membres de l'équipe et l'encouragement à une collaboration accrue à l'ACS Plus entre Parcs Canada et les autres ministères et organismes;
- le lancement d'études de recherche et d'analyses relatives à l'accessibilité, la diversité et l'inclusion pour éclairer l'élaboration des politiques et programmes visant les nouveaux parcs urbains nationaux;
- l'utilisation de l'ACS Plus pour évaluer les présentations au Conseil du Trésor, les mémoires au Cabinet et les propositions budgétaires de possibles projets ou répercussions sur diverses populations canadiennes. L'Agence pourra ainsi éliminer les obstacles potentiels tout en favorisant les occasions et les résultats plus inclusifs et équitables.

Parcs Canada s'engage à bâtir des expériences des visiteurs inclusives. Plusieurs initiatives sont prévues en 2022-2023 et viseront à évaluer et augmenter l'accessibilité aux lieux patrimoniaux nationaux administrés par Parcs Canada à l'échelle du pays.

- La *Directive sur la conception d'installations sanitaires inclusives de Parcs Canada* a été élaborée pour favoriser la création d'installations sanitaires et d'espaces accessibles et inclusifs dans le cadre du programme continu d'infrastructure de l'Agence. Il s'agit d'incorporer des installations inclusives dans les projets de construction et de rénovation de salles de toilettes et de faire en sorte que ces lieux sont conçus en pensant à tous les utilisateurs. Cette démarche permettra de répondre plus facilement aux divers besoins des visiteurs et comprendra l'intégration d'espaces pour les familles, les personnes ayant une incapacité, les personnes de milieux culturels et religieux divers et assurera l'inclusion de toutes les expressions et identités de genre.
- Parcs Canada conclut des partenariats avec des organismes comme École en réseau, la Société géographique royale du Canada et Exploring by the Seat of Your Pants pour offrir des programmes virtuels à des publics jeunes diversifiés, sans égard à l'âge, au milieu et à l'endroit. Ces programmes sont pleinement accessibles par une connexion en temps réel avec le personnel de Parcs Canada situé dans les parcs et les lieux partout au pays.

Approche à double perspective au parc national Terra-Nova

Parcs Canada collabore avec la Première Nation Miawpukek pour planifier et appuyer un projet spécial de parcours en canot d'écorce autochtone traditionnel sur les rivières de leurs terres ancestrales dans le parc national Terra-Nova

Prévu en mai 2022, le voyage de 165 km visera le rapprochement aux paysages, le partage d'expériences et la revalorisation des compétences traditionnelles et des récits chez les aînés et les jeunes. Cette expérience permettra de transmettre des connaissances sur l'ensemble environnemental – ses lieux d'importance culturelle et écologique – en s'appuyant sur les systèmes de connaissances occidentales et autochtones (d'une double perspective).

Le parc national Terra-Nova soutiendra la documentation audiovisuelle du voyage et tiendra un événement spécial au parc afin de célébrer l'arrivée et la présentation du canot à Parcs Canada.

- Des projets pilotes seront entrepris pour faire des essais de terrain et évaluer la variété d'équipement adaptatif permettant d'accroître l'accessibilité aux lieux de Parcs Canada. L'équipement, qui comprend des outils adaptatifs comme des fauteuils roulants adaptés pour les sentiers et la plage, sera mis à l'essai dans plusieurs types d'environnement. Les résultats des essais seront évalués en vue d'une possible adoption du nouvel équipement aux lieux administrés par Parcs Canada, partout au pays.
- L'Agence élabore une nouvelle orientation interne afin de fournir de l'information sur l'accessibilité aux lieux patrimoniaux protégés sur son site Web accessible au public. Les Canadiens pourront ainsi avoir des renseignements plus cohérents et descriptifs à propos des expériences des visiteurs offertes sur les lieux gérés par Parcs Canada et prendre des décisions éclairées.
- Parcs Canada investira dans les outils de collecte de données sur les sentiers qui fournissent des données complètes sur les pentes, les pentes transversales et les obstacles. De plus, de nouveaux systèmes d'information sur les sentiers sont en cours d'élaboration et visent à utiliser ces données pour renseigner les visiteurs à propos des caractéristiques des sentiers, au début des sentiers. Ces renseignements permettront aux visiteurs de faire un choix éclairé lorsqu'ils souhaitent parcourir un sentier.

Coconception du futur centre d'accueil et d'éducation du parc urbain national de la Rouge

Parcs Canada collabore avec des partenaires autochtones de dix Premières Nations pour la coconception de la forme et de la fonction du nouveau centre d'accueil et d'éducation du parc urbain national de la Rouge, qui servira de passerelle vers le parc urbain national. L'inclusion et l'accessibilité sont des éléments clés du processus de planification et de conception.

L'avis des membres du Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge, et des groupes autochtones urbains locaux, reste essentiel pour façonner les stratégies de passage de marché du projet, la modélisation du concept et le développement du contenu. L'équipe principale du projet comprend des artistes des Premières Nations, des architectes, des conseillers de contenu de l'histoire du Canada qui travaillent ensemble pour orienter le concept en adoptant une perspective autochtone qui est authentique et significative.

- L'Agence continuera de collaborer avec l'Institut royal d'architecture du Canada pour atteindre un plus vaste public en offrant une formation en ligne sur la conservation du patrimoine en s'appuyant sur les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.
- Parcs Canada lancera l'initiative pour les commémorations inclusives, une série d'ateliers virtuels pour les collectivités racisées qui permettra d'obtenir de nouvelles candidatures, augmentera la sensibilisation au programme, bâtira des relations et sollicitera la participation des collectivités pour améliorer la façon de refléter la diversité et de raconter et commémorer l'histoire canadienne.
- Parcs Canada favorisera la collaboration du parc national des Hautes terres du Cap-Breton, du lieu historique national Alexander-Graham-Bell et du lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg avec les organismes locaux comme le Cape Breton Local Immigration Partnership, la Fortress Louisbourg Association, le Cape Breton Family Place Resource Centre et les partenaires du tourisme pour rendre ces lieux emblématiques plus accueillants pour les nouveaux Canadiens et les publics diversifiés. Les initiatives

comprendront, notamment, l'élimination des obstacles (p. ex., offrir les documents imprimés en plusieurs autres langues), l'accès facilité au site en offrant des visites organisées à des groupes et l'élaboration de documents de marketing ciblés.

- Le parc national Kouchibouguac lancera sa nouvelle expérience micmaque, qui a été créée et conçue par une société de production micmaque (Bearpaw Productions) et qui sera présentée par une troupe entièrement formée de Micmacs. Cette expérience unique et immersive, alliant le récit, la danse et le chant, racontera la terre et les eaux de Kouchibouguac et le lien entre les Micmacs et cette terre. L'Agence espère que cette production pourra voyager afin de présenter ce récit dans d'autres lieux et collectivités des Maritimes.

Soutenir la diversité de genre et l'inclusion par le biais du Programme national de l'uniforme de Parcs Canada

Des milliers d'employés de Parcs Canada portent un uniforme afin que les visiteurs et les clients puissent facilement les repérer. Par le biais du programme de l'uniforme, Parcs Canada soutient une présentation personnelle et des vêtements de travail qui ne restreignent pas l'expression du genre et permettent aux membres de l'équipe d'avoir un sentiment d'appartenance, tout en étant repérable par le public.

Ainsi, pour satisfaire aux besoins d'autant de membres de l'équipe que possible, le Programme national de l'uniforme entreprendra une ACS Plus pour promouvoir un modèle de gouvernance qui appuiera un processus décisionnel éclairé, inclusif et équitable et l'élaboration du programme.

D'autres exemples de projets entrepris pour améliorer le service aux Canadiens au cours de cette période de planification se trouvent dans les encadrés de la section [Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques](#) ci-dessus.

En outre, Parcs Canada a établi l'équité au travail, l'accessibilité, l'inclusion et la diversité comme des priorités essentielles de ce plan ministériel. Pour obtenir des renseignements liés à cette priorité, veuillez consulter la rubrique Gestion des ressources humaines de la section [Services internes : Résultats prévus](#) ci-dessous.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (NU) et Objectifs de développement durable des Nations Unies (NU)

Parcs Canada appuiera les efforts du Canada pour mettre en œuvre le Programme à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Les plans et activités de l'Agence dans ce domaine sont présentés en détail dans sa Stratégie ministérielle de développement durable de 2020 à 2023, accessible sur le [site Web de Parcs Canada](#).^v

Expérimentation

La pandémie de COVID-19 a modifié de manière importante la vie de tous les Canadiens. En tant qu'organisme du gouvernement du Canada qui fournit des services directs aux Canadiens, et à titre de plus grand exploitant d'entreprise touristique au pays, Parcs Canada reste confronté à des défis uniques liés à la pandémie de COVID-19. Ces défis sont exacerbés par les nombreuses et complexes responsabilités de l'Agence associées à l'exploitation d'un réseau de lieux patrimoniaux dans 13 provinces et territoires, liés à des centaines de collectivités, d'entreprises et d'infrastructures. S'appuyant sur les travaux des dernières années pour relever les défis liés à

la pandémie de COVID-19, Parcs Canada continuera à collaborer avec les autres organisations de parcs et à adapter ses activités pour assurer la sécurité du personnel, des visiteurs et des Canadiens, tout en recherchant de nouvelles façons d'offrir ses services dans le contexte de la pandémie alors que le secteur du tourisme commence à se rétablir.

En raison de la nature des activités de Parcs Canada, l'expérimentation informelle est un élément essentiel des opérations habituelles de l'Agence. En 2022-2023, Parcs Canada bonifiera l'innovation sans précédent qui a été mise en œuvre pour répondre à la pandémie de COVID-19, soit de changer la culture d'innovation de ses activités, tout en soutenant les fonctions d'entreprise. Pour ce faire, l'Agence entreprendra des projets pilotes inspirants pour trouver des façons d'aborder les défis persistants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens. Parcs Canada œuvre à établir une culture d'expérimentation et d'innovation à l'échelle des régions et au sein de sa structure organisationnelle.

Certaines activités sont des exemples d'innovation, et des projets pilotes qui seront entrepris ou prolongés pendant la période de planification :

- En 2021, le parc marin national Fathom Five et le parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne ont formé, avec d'autres organismes, un réseau à l'échelle des Grands Lacs en vue d'installer des réservoirs flottants pour recueillir les déchets; ce sont les deux premiers sites de Parcs Canada à faire une telle installation. Ces petits réservoirs à déchets sont conçus pour favoriser l'élimination du plastique dans l'eau. Après un projet pilote d'un an, des efforts sont déployés pour établir un projet de surveillance scientifique citoyenne dans le parc marin national Fathom Five, mené par Sources of Knowledge, une organisation non gouvernementale locale.
- Le parc national de la Péninsule-Bruce continue de rester au premier plan, à l'échelle régionale et nationale, en matière de gestion de hauts taux de fréquentation. Cette année, il a mis en place un nouveau système de réservation dans un de ses populaires emplacements d'arrière-pays, ce qui a grandement amélioré l'expérience des visiteurs en éliminant la congestion et les files d'attente et en offrant une certitude pour la planification du voyage.
- Le parc national des Hautes terres du Cap-Breton collabore avec quatre autres parcs nationaux du Canada atlantique, et des partenaires autochtones, des universitaires, des intervenants et tous les paliers de gouvernement pour coordonner les efforts de rétablissement du saumon de l'Atlantique dans le ruisseau Clyborn – une espèce dont la population a baissé de plus de 95 pour cent au cours des 30 dernières années. Cette année, le travail se poursuivra avec la libération de saumon de l'Atlantique élevé en captivité dans le ruisseau Clyborn, avant la saison de la fraie, ce qui marque une étape importante du projet de rétablissement du saumon dans le parc national des Hautes terres du Cap-Breton. Ce projet s'appuiera sur des résultats impressionnants (un sommet en 30 ans) de retour du saumon de l'Atlantique adulte dans les rivières du parc national Fundy en 2021. Le parc national Fundy poursuivra sa collaboration à long terme avec le projet de rétablissement d'espèce en péril mené avec la Première Nation de Fort Folly.

Principaux risques

Parcs Canada a cerné les principaux risques suivants auxquels l'Agence est confrontée et a élaboré des stratégies d'atténuation pour gérer ces risques.

Risque	Stratégies d'atténuation
<p>Adaptation et réponse aux forces environnementales</p> <p>En raison de l'ampleur et du rythme rapide des changements environnementaux, y compris les changements climatiques, il y a un risque que l'intégrité des écosystèmes, les ressources culturelles et les infrastructures ne puissent pas être entretenues ou améliorées, ce qui pourrait empêcher Parcs Canada de s'acquitter de son mandat.</p>	<p>Pour atténuer ce risque, dans les domaines énoncés, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • continuera d'évaluer les risques liés aux changements climatiques, de tenter de comprendre les impacts et de déterminer des mesures d'adaptation réalisables et efficaces dans les lieux administrés par l'Agence; • élaborera des ressources et des outils pour appuyer la planification de l'adaptation et ajuster les politiques et les programmes dans divers domaines de travail; • mènera des projets de restauration des écosystèmes qui tiennent compte des impacts des changements climatiques et qui atteignent les objectifs d'adaptation aux changements climatiques; • prendra des mesures pour améliorer la connectivité écologique des lieux patrimoniaux; • continuera à examiner la gestion des urgences, notamment en vue de la préparation et de la réponse aux défis des feux de forêt, des inondations et d'autres changements climatiques liés aux catastrophes naturelles; offrira des activités de préparation à l'intervention, notamment la formation continue du personnel de Parcs Canada en matière de gestion d'urgence, la préplanification et la tenue d'exercices avec des partenaires pour assurer l'interopérabilité; • continuera de mettre en œuvre des mesures pour protéger les biens du patrimoine contemporain et bâti, comme l'utilisation de concepts et de matériaux de construction plus résilients.
<p>Relations avec les peuples autochtones</p> <p>Il y a un risque que Parcs Canada ne soit pas en mesure de respecter ses obligations et d'offrir ses programmes et services si l'Agence n'a pas la capacité interne et les ressources pour continuer à bâtir, renforcer et maintenir des relations avec les partenaires, collectivités et organisations autochtones. Ces relations sont essentielles à la gestion des aires protégées.</p>	<p>Pour atténuer ce risque, dans les domaines énoncés, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposera des projets, des ententes et des mécanismes qui facilitent les liens des Autochtones avec les terres, les eaux et les glaces utilisées traditionnellement; • soutiendra la prise de décisions en collaboration avec les partenaires autochtones en augmentant la gestion coopérative et en établissant d'autres structures de partenariat et de consultation; • travaillera avec les peuples autochtones pour examiner les désignations existantes et augmenter le nombre de désignations autochtones dans le cadre du Programme national de commémoration historique; • s'appuiera sur la consultation et la collaboration des peuples autochtones pour promouvoir une approche globale de l'intendance autochtone qui comprend des mesures visant à éliminer les obstacles à une participation véritable; • travaillera avec les partenaires autochtones pour intégrer le savoir autochtone et les connaissances fondées sur la science dans l'approche de l'Agence en matière de conservation et de recherche;

Risque	Stratégies d'atténuation
	<ul style="list-style-type: none"> • travaillera avec les communautés autochtones pour intégrer les points de vue autochtones dans la façon dont les lieux patrimoniaux sont établis et mis en valeur, y compris en créant des possibilités d'expériences des visiteurs qui permettent de découvrir la culture autochtone et de s'en rapprocher; • tiendra des événements organisés par les Autochtones, soutiendra l'élaboration de produits autochtones d'expérience des visiteurs et offrira des lieux où les collectivités autochtones pourront faire connaître leur histoire, dans leur propre langage, et offrir des occasions uniques favorisant la réconciliation; • s'il y a lieu, travaillera avec les collectivités autochtones pour étudier et proposer des changements de nom de lieu des sites de Parcs Canada.
<p>Position concurrentielle Les conditions socioéconomiques et d'autres influences du marché évoluent, et il y a un risque que les programmes et services de Parcs Canada ne répondent pas aux attentes des Canadiens si l'Agence ne s'y adapte pas, ce qui pourrait mener à une diminution de la pertinence de l'Agence, mesurée en part de marché du tourisme et en nombre de visiteurs.</p>	<p>Pour atténuer ce risque, dans les domaines énoncés, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'adressera aux marchés et aux publics nationaux ciblés afin de diversifier et de stimuler la fréquentation et d'améliorer la sensibilisation et l'appui du public; • fera des efforts de sensibilisation et de marketing à l'échelle nationale sur les canaux numériques afin d'atteindre un public élargi et de renforcer la sensibilisation, ce qui soutiendra la fréquentation; • gèrera les niveaux de fréquentation afin d'offrir aux visiteurs des expériences de qualité tout en assurant la durabilité, y compris susciter la croissance si possible, et de redistribuer la fréquentation, tant sur les plans géographique que temporel, au besoin; • diversifiera et renouvellera les possibilités d'expériences du visiteur afin de répondre aux attentes du public en matière d'expériences nouvelles et novatrices; • tirera parti des anniversaires clés et offrira une programmation améliorée, des événements spéciaux et d'autres promotions pour encourager la fréquentation; • renforcera les relations et les collaborations avec l'industrie du tourisme pour soutenir les efforts de relance du tourisme au Canada; • investira dans les services numériques et les plateformes axés sur l'utilisateur et soutiendra une expérience client intégrée et transparente sur tous les canaux.
<p>État des biens bâtis et durabilité à long terme Il y a un risque qu'un portefeuille de biens durables ne puisse pas être maintenu pour appuyer la réalisation du mandat de Parcs Canada en raison du vieillissement des infrastructures, de lacunes d'entretien et de réfection, et des impacts des changements climatiques et de l'inflation. La sécurité du public pourrait alors</p>	<p>Pour atténuer ce risque, dans les domaines énoncés, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fera les investissements prévus du financement temporaire actuel pour apporter des améliorations au patrimoine bâti et aux biens contemporains de l'Agence; • finalisera le plan à long terme et commencera sa mise en œuvre pour s'assurer que l'Agence peut maintenir son portefeuille de biens immobilisés. La stratégie du portefeuille de biens immobiliers de l'Agence définit les exigences de financement à long terme permettant à Parcs Canada de gérer de manière responsable son réseau varié et complexe de biens. Pour orienter les investissements en immobilisations et en maintenance de son portefeuille diversifié de biens

Risque	Stratégies d'atténuation
<p>être compromise, le patrimoine culturel pourrait être perdu et la réputation de l'Agence pourrait être entachée.</p>	<p>immobiliers, l'Agence élaborera des plans en vue d'améliorer l'état des biens, tout en préservant le patrimoine naturel et le patrimoine bâti du Canada, en améliorant l'accessibilité, en écologisant le portefeuille de biens et en abordant les impacts des changements climatiques;</p> <ul style="list-style-type: none"> • alors que le financement approuvé temporaire visant les biens prend fin, cherchera à obtenir une aide financière supplémentaire à court terme pour compléter l'allocation prévue de 54 millions de dollars par année pour son portefeuille de biens immobilisés; • continuera à maintenir et mettre à jour la base de données de gestion des biens de Parcs Canada pour faire en sorte de disposer de l'information complète sur le nombre et l'état actuel de ses propriétés patrimoniales et de ses biens contemporains.
<p>Innovation opérationnelle Si l'Agence ne modernise pas ses services ministériels et internes, il y a un risque que Parcs Canada n'ait pas la capacité, les processus et les outils opérationnels pour appuyer de manière efficace et efficiente la prestation de services et répondre aux attentes du gouvernement en matière de responsabilisation de gestion, y compris la gestion de l'information et les exigences en matière de technologie de l'information.</p>	<p>Pour atténuer ce risque, dans les domaines énoncés, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposera plusieurs initiatives importantes pour moderniser ses régimes de gestion des biens, des finances, des investissements et des projets; • instaurera des régimes renforcés de planification, de prévision et de gestion budgétaire pour assurer une transition facile vers l'affectation de crédits pour un seul exercice et une gestion des investissements selon une comptabilité d'exercice à long terme; • intégrera les régimes de gestion des biens, des finances, des investissements et des projets de l'Agence. Ce modèle opérationnel renforcé comportera les volets de gouvernance, de processus, de systèmes et d'outils nécessaires pour répondre aux besoins de l'Agence et aux attentes des Canadiens; • fera un examen à l'échelle de l'entreprise pour soutenir un processus décisionnel fondé sur le long terme en évaluant les niveaux de ressources à l'échelle de toutes les unités fonctionnelles et en déterminant les exigences de base en matière de ressource en vue de la réalisation durable des activités du mandat.
<p>Effectif, équité, accessibilité, inclusion et diversité, et mieux-être Si l'Agence ne favorise pas un milieu de travail inclusif et exempt d'obstacles qui reflète la diversité de la population canadienne, il y a un risque qu'elle n'ait plus les compétences culturelles et les perspectives nécessaires pour servir tous les Canadiens et ne soit pas en mesure de bâtir et de maintenir un environnement de travail sain, ce qui pourrait</p>	<p>Pour atténuer ce risque, dans les domaines énoncés, Parcs Canada :</p> <p>Équité</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettra en œuvre la Stratégie pour l'équité, la diversité et l'inclusion, qui comprend un plan d'action sur les langues officielles et un plan d'action sur l'équité en emploi, ainsi que les résultats de l'Examen des systèmes d'emploi mené en 2021-2022; • continuera à surveiller les données pour s'assurer que Parcs Canada a un effectif représentatif à tous les paliers, tout en faisant la promotion de solutions permettant d'accroître la représentation; • établira un comité sur l'équité salariale, conformément à la <i>Loi sur l'équité salariale</i>, qui guidera l'élaboration et la mise en

Risque	Stratégies d'atténuation
avoir des répercussions sur les programmes et les services, et porter atteinte à la réputation de Parcs Canada.	<p>œuvre du plan d'équité salariale, contribuant ainsi à l'égalité des genres;</p> <ul style="list-style-type: none"> • collaborera avec les membres de la communauté des personnes ayant une incapacité pour finaliser et mettre en œuvre le plan d'action sur l'accessibilité, qui comportera des volets sur l'éducation et la sensibilisation aux outils d'accessibilité, comme le passeport de l'accessibilité; • modernisera ses pratiques de dotation pour s'assurer que le personnel et les candidats ont une variété de compétences en vue d'attirer une main-d'œuvre diversifiée; • poursuivra ses efforts de sensibilisation à la santé mentale en faisant la promotion d'outils et de ressources qui encouragent les comportements positifs et qui favorisent un environnement de travail inclusif, sûr et sain psychologiquement pour tous. <p>Santé et sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • créera des environnements de travail sûrs et respectueux en mettant l'accent sur des mesures efficaces de prévention et en soutenant les employés victimes de harcèlement et de violence au travail; • élaborera des procédures, des formations et des méthodes d'évaluation de l'environnement de travail pour augmenter la connaissance des attentes organisationnelles en matière de comportements respectueux au travail et pour protéger la santé physique et mentale du personnel de l'Agence; • modernisera les pratiques de sécurité au travail de l'Agence en mettant à jour les évaluations de risques et les stratégies d'atténuation associées; • examinera et mettra à jour le plan de prévention du danger de l'Agence. <p>Stabilisation de la paie</p> <ul style="list-style-type: none"> • collaborera avec Services publics et Approvisionnement Canada aux initiatives de stabilisation de l'administration de la paie, réduira l'occurrence de problèmes de paie et améliorera la rapidité de résolution de tels problèmes (p. ex., examen de la fonction de comptabilisation du temps); • éduquera et sensibilisera les gestionnaires afin qu'ils améliorent la rapidité et l'exactitude des données des transactions de paie pour soutenir la stabilisation de la paie; • examinera et analysera les recommandations de l'évaluation des contrôles internes de la paie; • soutiendra les employés et les gestionnaires de l'Agence en revoyant les outils de communications internes liés aux ressources humaines et à la paie.

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle de Parcs Canada, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur du résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2021-2022
Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.	Pourcentage des régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux	Au moins 82 %	Mars 2025	77 %	79 %	79 %
	Pourcentage des régions marines représentées dans le réseau des aires marines nationales de conservation	Au moins 31%	Mars 2025	17 %	21 %	21 %
	Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	Au moins 92 %	Décembre 2025	82 %	86 %	82 %
	Nombre de lieux patrimoniaux naturels gérés en coopération avec les peuples autochtones*	Au moins 27	Mars 2023	s.o.	s.o.	23
Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.	Nombre de lieux, de personnes et d'événements dont l'importance nationale est officiellement reconnue	Au moins 3 867	Mars 2023	3 816	3 826	3 822
	Pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés	Au moins 90%	Mars 2026	63 %	68 %	68 %
	Nombre de lieux patrimoniaux	Au moins 6	Mars 2023	s.o.	s.o.	5

Résultat ministériel	Indicateur du résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2021-2022
	culturels gérés en coopération avec les peuples autochtones					
	Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable*	Au moins 58 %	Mars 2023	s.o.	s.o.	54 %
La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.	Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7 millions	Mars 2023	25,1 millions	24,9 millions	17,0 millions
	Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	Au moins 78 %	Mars 2023	88 %	83 %	86 %
	Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	Entre 32 et 42	Mars 2025	30	34	36
	Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable*	Au moins 76 %	Mars 2023	s.o.	s.o.	75 %

* Il s'agit d'un indicateur nouveau ou révisé adopté en 2020-2021 et, par conséquent, aucun résultat de l'année précédente n'est disponible.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{vi}

Dépenses budgétaires prévues pour Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
887 028 950 \$	887 028 \$	833 122 836 \$	Agence Parcs Canada 37 5767 927 263 \$

La diminution des dépenses prévues de 2022-2023 à 2023-2024 est principalement attribuable à la fin du financement des initiatives d'infrastructure de Parcs Canada visant à réhabiliter une partie importante de son inventaire de biens patrimoniaux, d'installations de services aux visiteurs, de routes et de voies navigables dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de ses infrastructures.

La diminution des dépenses prévues de 2023-2024 à 2024-2025 est principalement attribuable à la fin du financement actuel de la mise en œuvre du Plan d'action pour les sites du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, ainsi qu'à un changement apporté au profil de financement approuvé pour la phase d'établissement de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga.

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour l'Inventaire des programmes de Parcs Canada est disponible dans l'[InfoBase du GC](#).^{vii}

Ressources humaines prévues pour Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Le tableau ci-dessous présente, en équivalent temps plein, les ressources humaines dont l'Agence aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
4748	4361	4333

La diminution du nombre d'équivalents temps plein prévus, de 2022-2023 à 2023-2024, est principalement attribuable à la fin du financement de la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour l'Inventaire des programmes de Parcs Canada est disponible dans l'[InfoBase du GC](#).^{viii}

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services des communications;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion financière;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services de technologie de l'information;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Priorité : Innovation dans les activités et équité en matière d'emploi, accessibilité, inclusion, diversité et mieux-être

Services de gestion des ressources humaines

Équité, diversité et inclusion

Parcs Canada étant une organisation hautement opérationnelle, sa force tient à son personnel. Pour encourager la diversité de l'effectif et promouvoir l'inclusion et l'équité, en 2022-2023, Parcs Canada :

- accordera la priorité à un environnement de travail positif et sain en favorisant la diversité et l'inclusion de l'effectif et une culture de sécurité et de collaboration;
- mettra en œuvre une Stratégie pour l'équité, la diversité et l'inclusion orientée sur la culture, la gestion des effectifs, la lutte contre le racisme systémique et l'élimination des obstacles. Cette stratégie est guidée par les priorités pangouvernementales comme l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale et intègre les plans d'action de l'Agence en matière d'emploi, d'équité, d'accessibilité et de langues officielles, tout en respectant les obligations législatives de Parcs Canada;
- veillera à la pleine mise en œuvre du plan d'action de réponse de gestion découlant de la plus récente vérification interne sur la santé et la sécurité et santé au travail. La santé et la sécurité des employés de Parcs Canada restera une priorité. L'Agence maintiendra les plus hautes normes en matière de santé, sécurité et mieux-être, en ciblant particulièrement les défis liés à la pandémie de COVID-19, et continuera de stimuler le travail réalisé à l'Agence;
- continuera de mettre l'accent sur sa politique de non-tolérance du harcèlement et de la violence au travail. Ce volet s'ajoute au travail continu associé à la Stratégie de mieux-être au travail que l'Agence a adoptée et qui fait la promotion des ressources et des outils accessibles

aux employés pour favoriser un lieu de travail sain et sûr sur le plan psychologique. Ces initiatives favorisent les discussions ouvertes à propos de la santé mentale et du mieux-être général, tout en renforçant les capacités et en favorisant un changement de culture.

Santé et sécurité au travail

Parcs Canada maintient son engagement à établir un environnement de travail sain et exempt de harcèlement, qui soutient la santé et le mieux-être au travail et favorise la civilité et le respect. Pour promouvoir la santé et la sécurité au travail, en 2022-2023, Parcs Canada :

- créera des environnements de travail sûrs et respectueux en mettant l'accent sur des mesures efficaces de prévention et en soutenant les employés victimes de harcèlement et de violence au travail;
- élaborera des procédures, des formations et des méthodes d'évaluation de l'environnement de travail pour augmenter la connaissance des attentes organisationnelles en matière de comportements respectueux au travail et pour protéger la santé physique et mentale du personnel de l'Agence;
- modernisera les pratiques de sécurité au travail de l'Agence en mettant à jour les évaluations de risques et les stratégies d'atténuation associées;
- examinera et mettra à jour le plan de prévention du danger de l'Agence.

Stabilisation de la paie

Parcs Canada maintient son engagement à s'assurer que les membres de l'équipe sont payés correctement et à temps. Pour soutenir cet engagement, en 2022-2023, Parcs Canada :

- collaborera avec Services publics et Approvisionnement Canada aux diverses initiatives de stabilisation de l'administration de la paie, réduira l'occurrence de problèmes de paie et améliorera la rapidité de résolution de tels problèmes (p. ex., examen de la fonction de comptabilisation du temps);
- éduquera et sensibilisera les gestionnaires afin qu'ils améliorent la rapidité et l'exactitude des données des transactions de paie pour soutenir la stabilisation de la paie;
- examinera et analysera les recommandations de l'évaluation des contrôles internes de la paie;
- soutiendra les employés et les gestionnaires de l'Agence en revoyant les outils de communication interne liés aux ressources humaines et à la paie.

Services de gestion financière

À la suite des modifications apportées à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, les autorisations financières pluriannuelles de longue date de l'Agence ont été remplacées par des crédits annuels. De plus, l'Agence passe d'un seul crédit pour l'exploitation, les immobilisations et le financement en subventions et contributions à une structure à deux crédits qui place les immobilisations dans une enveloppe séparée. Ces changements établissent les autorisations financières de Parcs Canada en concordance avec la majorité des ministères et agences fédéraux; toutefois, elles s'éloignent sensiblement des autorisations établies de l'Agence et entraînent une évolution notable de ses pratiques et processus de gestion financière. Pour ce faire, en 2022-2023, Parcs Canada :

- continuera d'apporter des améliorations à ses régimes de planification et de gestion – et aux processus, outils et systèmes opérationnels – et de mettre en œuvre un régime

budgétaire fondé sur la comptabilité d'exercice afin de veiller à bien s'adapter aux exigences de ces nouvelles autorisations financières;

- entreprendra un examen des ressources de l'Agence pour étudier l'attribution des ressources, actuelle et historique, dans toutes les unités fonctionnelles et pour établir l'exigence de référence en vue d'assurer la durabilité aux termes de ses nouvelles autorisations. Cet examen vise à fournir aux décideurs des données probantes qui soutiendront la stratégie organisationnelle à long terme en matière de ressources et l'examen du Cadre ministériel des résultats en évaluant l'attribution des ressources par rapport aux résultats souhaités.

Services de gestion de l'information et de technologie de l'information

Collaborer ouvertement et numériquement

Au cours des deux derniers exercices, les efforts ont porté sur l'amélioration des outils de collaboration pour les télétravailleurs. Parcs Canada étend désormais ses efforts afin de fournir les mêmes capacités et la mobilité accrue aux lieux de Parcs Canada et aux bureaux d'un bout à l'autre du pays. En 2022-2023, l'Agence :

- continuera de déployer progressivement les outils permettant de soutenir la collaboration avec les collègues et les partenaires sans égard à leur lieu de travail;
- étendra l'accès au réseau sans fil dans ses bâtiments pour permettre la mobilité et une utilisation plus efficace de l'espace de bureaux dans ses bâtiments.

Maximiser la valeur des données et de l'information

Parcs Canada appuie l'utilisation des données comme un actif stratégique, tant par ses employés que par le public, tout en protégeant la confidentialité et les renseignements personnels. En 2022-2023, l'Agence :

- continuera à augmenter les données et l'information accessibles publiquement au moyen de [Gouvernement ouvert](#) afin de favoriser la sensibilisation et les études sur des sujets comme la terre, l'eau, la végétation, les oiseaux et les animaux;
- fera des progrès supplémentaires pour renforcer ses systèmes de soutien à la gestion de l'information interne en migrant vers un système informatique de gestion des documents qui favorise une plus grande collaboration tout en offrant des capacités plus solides de recherche, de publication, de repérage et d'autorisations.

Améliorer et moderniser les applications et l'infrastructure du réseau

Pour soutenir des opérations fonctionnelles et des services fiables, Parcs Canada investit dans son infrastructure de technologie de l'information. En 2022-2023, l'Agence :

- mènera, en collaboration avec Services partagés Canada, un examen complet de son infrastructure de réseau pour déterminer les possibles améliorations en vue de répondre aux besoins actuels et futurs;
- déploiera des améliorations de la connectivité de sites individuels pour améliorer les capacités de réseau des bureaux éloignés;
- continuera de simplifier et de moderniser son portefeuille d'applications, en traitant les systèmes hérités et en exploitant les solutions infonuagiques, comme les logiciels-services (SaaS).

Services de gestion des biens immobiliers

À titre d'un des plus importants gardiens des biens immobiliers fédéraux, Parcs Canada gère un portefeuille impressionnant, complexe et diversifié de près de 18 500 biens bâtis distribués à l'échelle de son grand réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, d'aires marines nationales de conservation et du parc urbain national. Ces biens comprennent des ressources du patrimoine culturel, comme des fortifications et des bâtiments historiques, des biens contemporains, comme des terrains de camping et des centres d'accueil des visiteurs, et des ouvrages techniques, comme des autoroutes, des ponts, des canaux et des barrages. Ces biens constituent le fondement de la réalisation du mandat de Parcs Canada.

En 2022-2023, Parcs Canada :

- s'appuiera sur sa Stratégie de portefeuille de biens immobiliers pour soutenir la planification de la gestion des biens immobiliers à long terme, à l'échelle de l'Agence. Cette nouvelle stratégie établit les priorités et l'orientation d'éventuels investissements dans le réseau des biens immobiliers de Parcs Canada, tout en respectant les priorités du gouvernement (p. ex., écologisation, adaptation aux changements climatiques et accessibilité) et l'orientation établie dans l'Examen horizontal de biens fixes du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- continuera de travailler à assurer un financement supplémentaire pour compléter l'allocation de l'Agence, soit 54 millions de dollars par année.

Services de gestion des acquisitions

La présence locale de Parcs Canada d'un océan à l'autre lui permet de soutenir l'économie canadienne dans plusieurs secteurs. Grâce à ses services de gestion des acquisitions, en 2022-2023, l'Agence :

- continuera d'accroître les occasions d'affaires pour les peuples autochtones afin d'atteindre l'objectif du gouvernement du Canada d'accorder au moins 5 pour cent des contrats fédéraux à des entreprises gérées par des Autochtones;
- veillera à soutenir les autres objectifs d'acquisition du gouvernement fédéral, grâce à ses services de gestion des acquisitions, en simplifiant les documents contractuels, en permettant aux fournisseurs de présenter des soumissions par voie électronique, y compris le critère environnemental d'occasions de passation de marché si possible, en faisant en sorte que l'accessibilité est évaluée lors des activités de passation de marché et en s'assurant que les petites et moyennes entreprises peuvent profiter des occasions offertes.

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
101 544 355 \$	101 554 355 \$	102 791 435 \$	100 304 421 \$

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, en équivalent temps plein, les ressources humaines dont l'Agence aura besoin pour offrir les services internes pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
853	834	819

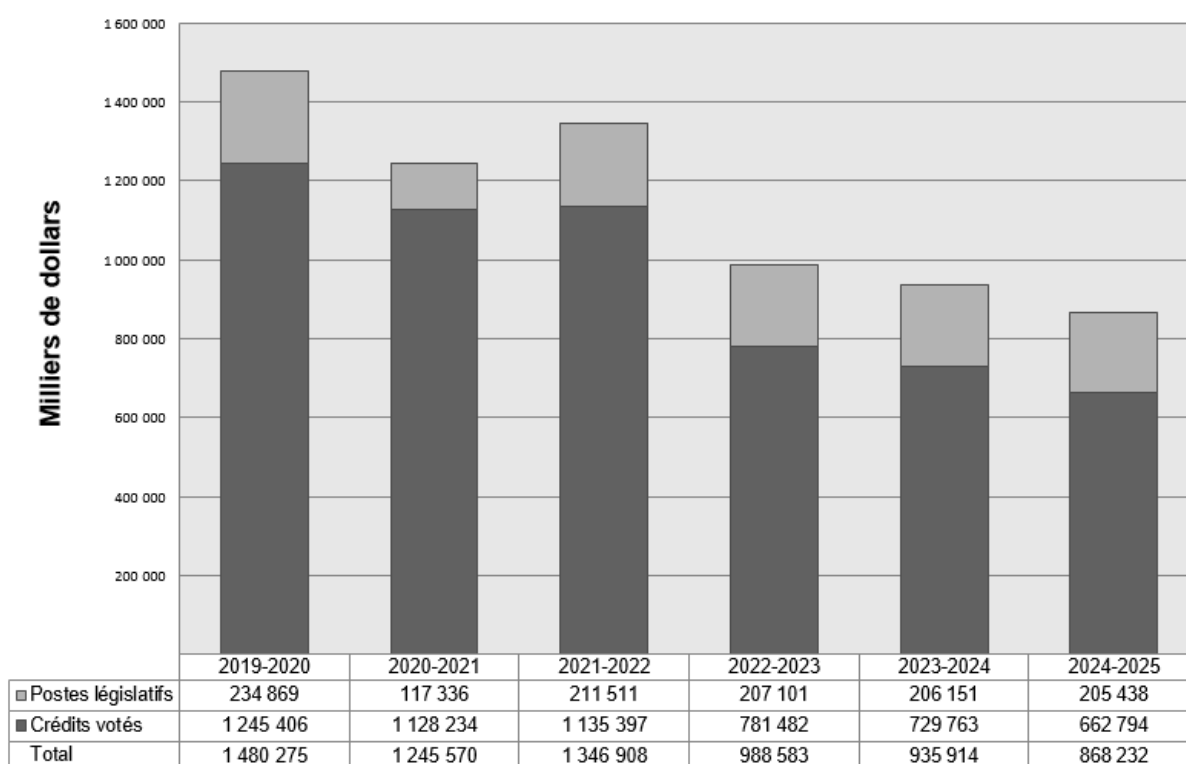
Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines de l'Agence prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2022-2023 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps



La diminution importante des dépenses prévues en 2022-2023 et à l'exercice suivant est principalement attribuable à la fin du financement temporaire destiné aux infrastructures, que l'Agence a reçu en vue d'un investissement dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de ses infrastructures.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour chaque responsabilité essentielle de Parcs Canada et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2019-2020	Dépenses réelles 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	1 358 136 356	1 171 403 186	1 201 889 647	887 028 950	887 028 950	833 122 836	767 927 263
Total partiel	1 358 136 356	1 171 403 186	1 201 889 647	887 028 950	887 028 950	833 122 836	767 927 263
Services internes	122 138 301	134 166 731	145 018 197	101 554 355	101 554 355	102 791 435	100 304 421
Total	1 480 274 657	1 305 569 917	1 346 907 844	988 583 305	988 583 305	935 914 271	868 231 684

Pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021, les montants correspondent aux dépenses réelles, comme rapportées dans les Comptes publics. Pour l'exercice 2021-2021, les montants représentent les dépenses prévues, qui comprennent les dépenses budgétaires et législatives prévues, comme présentées dans le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires.

Pour les exercices 2022-2023 à 2024-2025, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence.

L'Agence a investi plus de 4,2 millions de dollars sur une période de neuf ans se terminant en 2022-2023 pour soutenir les travaux d'infrastructure sur les lieux de Parcs Canada. La majorité de ces investissements étaient prévus pour une période limitée, qui a atteint un sommet en 2019-2020 et qui a diminué par la suite. Ces éléments expliquent les diminutions importantes observées par rapport aux dépenses prévues en 2021-2022 et aux dépenses planifiées en 2022-2023, ainsi que la diminution de 2023-2023 à 2023-2024. L'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de ses infrastructures.

La diminution des dépenses prévues de 2023-2024 à 2024-2025 est principalement attribuable à la fin du financement actuel de la mise en œuvre du Plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, ainsi qu'à un changement apporté au profil de financement approuvé pour la phase d'établissement de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle de Parcs Canada et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	4 656	4 427	4 753	4 748	4 361	4 333
Total partiel	4 656	4 427	4 753	4 748	4 361	4 333
Services internes	935	956	1 012	853	834	819
Total	5 591	5 383	5 765	5 601	5 195	5 152

L'augmentation des équivalents temps plein prévus en 2021-2021 est principalement attribuable au financement de la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

La diminution des équivalents temps plein prévus en 2022-2023 est principalement attribuable à la fin des équivalents temps plein liés aux investissements dans les infrastructures. Cette diminution est compensée par l'augmentation du financement consacré à la conservation de la terre et de l'eau douce, la protection des espèces, la promotion de la réconciliation avec les

Autochtones et l'accroissement de l'accès à la nature et au financement qui ira à la mise en œuvre des nouvelles cibles de conservation du domaine marin.

La diminution du nombre d'équivalents temps plein prévus en 2023-2024 est principalement attribuable à la fin du financement de la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

Budget des dépenses par crédit

Des renseignements sur les crédits organisationnels de Parcs Canada sont disponibles dans le [Budget principal des dépenses 2022-2023](#).^{ix}

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

L'état des résultats condensé prospectif pour l'exercice donne un aperçu des opérations de Parc Canada pour 2021-2022 à 2022-2023.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des dépenses projetées et prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis en fonction des dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de Parcs Canada](#).^x

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2021-2022	Prévisions des résultats 2022-2023	Écart (résultats prévus 2022-2023 moins prévisions des résultats 2021-2022)
Total des dépenses	961 481 390	1 121 729 190	160 247 800
Total des revenus	150 459 507	150 000 000	(459 507)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	811 021 883	971 729 190	160 707 307

Le coût de fonctionnement net devrait augmenter de 160,7 millions de dollars en 2022–2023, passant de 811,0 millions de dollars à 971,7 millions de dollars. Ce résultat est principalement attribuable au financement supplémentaire qui servira à la conservation de la terre et de l'eau douce du Canada, la protection des espèces, la promotion de la réconciliation avec les Autochtones et l'accroissement de l'accès à la nature, combiné à des dépenses d'amortissement plus élevées à la suite d'investissements dans les immobilisations mises en service.

Renseignements ministériels

Ministre de tutelle : L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député fédéral

Administrateur général : Ron Hallman, président et directeur général

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur l'Agence Parcs Canada^{xi}](#)
- [Loi sur les parcs nationaux du Canada^{xii}](#)
- [Loi sur le parc urbain national de la Rouge^{xiii}](#)
- [Loi sur les lieux et monuments historiques^{xiv}](#)
- [Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada^{xv}](#)
- [Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent^{xvi}](#)
- [Règlement sur les canaux historiques^{xvii}](#) en vertu de la [Loi sur le ministère des Transports^{xviii}](#)
- [Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales^{xix}](#)
- [Loi sur la protection des phares patrimoniaux^{xx}](#)
- [Loi sur les espèces en péril^{xxi}](#)

Année d'incorporation ou de création : 1998

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Des renseignements sur la raison d'être, mandat et rôle se trouvent sur le [site Web de Parcs Canada^{xxii}](#).

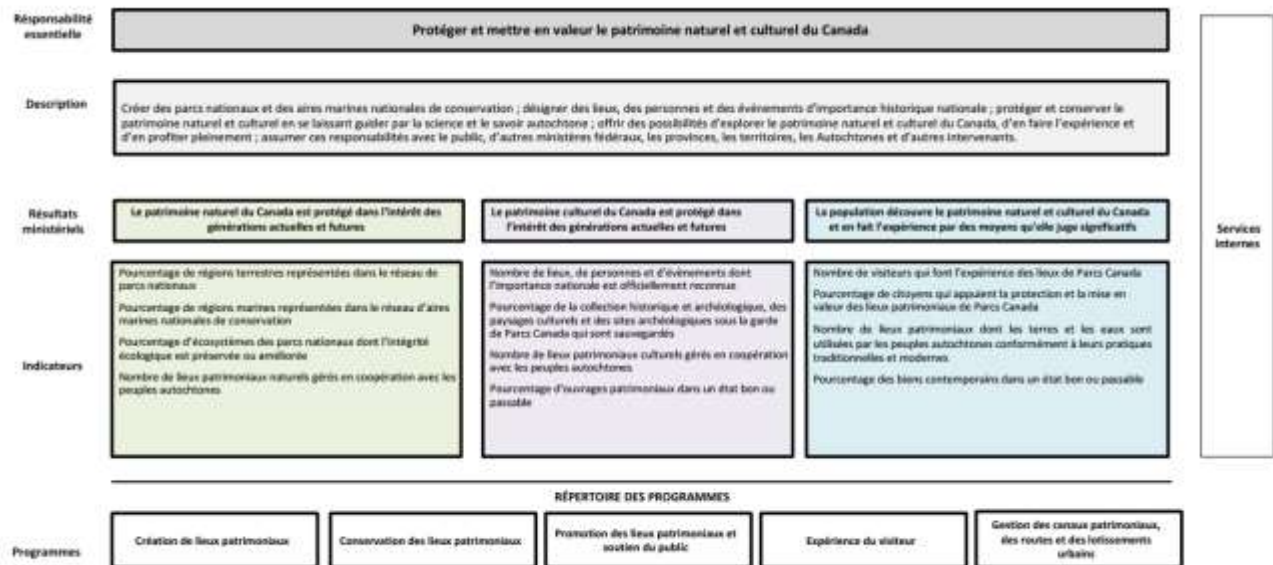
Pour plus de renseignements sur les engagements de la lettre de mandat de l'Agence, veuillez lire la [lettre de mandant du ministre^{xxiii}](#).

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel se trouvent dans le [site Web de Parcs Canada^{xxiv}](#).

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de Parcs Canada pour 2022-2023 sont illustrés ci-dessous.



Renseignements connexes sur les répertoires des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#) ^{xxv}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont accessibles sur [le site Web de Parcs Canada](#) :^{xxvi}

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable;
- ▶ Renseignements sur les paiements de transfert;
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus.

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de Parcs Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xxvii} Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

30, rue Victoria

Gatineau (Québec)

Canada

J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (international)

819-420-9486

Téléimprimeur (TTY)

866-787-6221

Site Web <https://www.parkscanada.gc.ca/>

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités explorant, mettant à l'essai et comparant les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décision et d'améliorer les résultats pour les Canadiens. L'expérimentation est liée à l'innovation, mais est distincte de celle-ci. L'innovation représente l'essai de quelque chose de nouveau, alors que l'expérimentation suppose une comparaison rigoureuse de résultats. Par exemple, le lancement d'une nouvelle application mobile pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation, mais l'essai systématique de la nouvelle application et la comparaison de celle-ci par rapport à un site Web existant ou à d'autres outils pour voir lequel permet de joindre le plus de personnes est une expérimentation.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2022-2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2021 : protéger les Canadiens de la COVID-19, aider les Canadiens durant la pandémie, rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne, le pays pour lequel nous menons ce combat.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

*Page intentionnellement laissée en
blanc*

Notes en fin d'ouvrage

- i Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada - Rapport et réponse, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd/trm-mrt/rapport-2020-report>
- ii Stratégie de développement durable de Parcs Canada de 2020 à 2023, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023>
- iii Stratégie de développement durable de Parcs Canada de 2020 à 2023, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023>
- iv Intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus dans l'évaluation : un guide d'introduction, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/verifications-evaluations/evaluation-gouvernement-canada/gba-guide.html>
- v Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence Parcs Canada de 2020 à 2023, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023>
- vi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- viii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ix. Budget principal des dépenses 2022-2023, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- x État des résultats prospectif, <https://www.pc.gc.ca/en/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2022-2023-prospectif-future>
- xi *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/P-0.4/>
- xii *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- xiii *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/TexteComplet.html>
- xiv *Loi sur les monuments et lieux historiques*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- xv *Loi sur le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html>
- xvii *Règlement sur les canaux historiques*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html>
- xviii *Loi sur le ministère des Transports*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-18/>
- xix *Loi sur la protection des gares patrimoniales*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- xx *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
- xxi *Loi sur les espèces en péril*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- xxii Renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/en/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2022-23/is-si>
- xxiii Lettres de mandat, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- xxiv Renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/en/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2022-23/is-si>
- xxv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xxvi Renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/en/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2022-23/is-si>
- xxvii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>